

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

## DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU TRANSFRONTALIER DU CRIME ORGANISÉ À ALGER

Un réseau transfrontalière du crime organisé a été démantelé, dimanche, par les personnels du Service de lutte contre la drogue et les psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.



P.16

# ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 14 Muhharam 1448 - 29 Juin 2026 - N° 1334 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

PALESTINE OCCUPÉE

## L'OCCUPATION SIONISTE CIBLE LES MÉDECINS ET LES SOIGNANTS



Les organisations palestiniennes de la société civile, réunies au sein de leur Réseau, ont lancé un appel urgent à amplifier les pressions sur les forces d'occupation sionistes pour qu'elles cessent de prendre pour cibles les professionnels de santé ainsi que les établissements médicaux et humanitaires opérant en Palestine.

P.4

CHEMINS DE FER

## DJELLAOUI ORDONNE D'ACCÉLÉRER LA CADENCE DE RÉALISATION DES PROJETS STRATÉGIQUES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a ordonné, dimanche à Alger, d'accélérer la cadence de réalisation de plusieurs projets ferroviaires stratégiques, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants, et en respectant les délais contractuels et les normes de qualité.

P.4

CRÉATION DU HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

## POUR RASSEMBLER LES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES



P.3

Des scientifiques et chercheurs algériens ont salué la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la qualifiant de "démarche historique" à même de rassembler les compétences algériennes et de les mettre en contact avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, au service du développement national.

MONDIAL 2026 / ALGÉRIE - AUTRICHE (3-3)

## L'AVENTURE CONTINUE POUR LES VERTS

La sélection algérienne de football s'est qualifiée aux 16es de finale de la Coupe du monde actuellement en cours aux Etats Unis, après son résultat nul contre l'Autriche (3-3, mi-temps 1-1), en match disputé dans la nuit de samedi à dimanche, au stade Arrowhead de Kansas City, dans le cadre de la 3e et dernière journée de la phase de poules (Groupe J).

P.11

ALGÉRIE-TUNISIE

# L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION À TRAVERS LEUR JEUNESSE

**Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a accueilli une délégation de jeunes Tunisiens en séjour en Algérie dans le cadre d'un programme d'échange destiné à consolider les relations de fraternité et à développer la coopération entre les deux pays, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.**

Par Ali Boudefel

La rencontre s'est déroulée samedi soir au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23). Selon la même source, cette visite s'inscrit dans un programme d'échange organisé du 23 au 29 juin, comprenant diverses activités ainsi que des visites culturelles et de terrain. Cette initiative vise à favoriser le partage d'expériences entre les jeunes Algériens et Tunisiens tout en renforçant les liens historiques qui unissent les deux nations.

En présence du directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida ainsi que de plusieurs responsables du secteur, le ministre a rappelé, dans son intervention, la solidité des relations historiques entre les deux peuples frères. Il a également mis en avant l'impor-

ance de ce type de programme, qui contribue à resserrer les liens de fraternité, à intensifier le dialogue et les échanges entre les jeunes, tout en consolidant les valeurs de coopération, de solidarité et d'ouverture.

À cette occasion, Mustapha Hidaoui a affirmé que la diplomatie de la jeunesse constitue désormais un levier majeur pour renforcer les relations entre les peuples. Elle représente, selon lui, un espace propice au dialogue, au rapprochement culturel et au partage des savoir-faire. Il a enfin souligné que les jeunes demeurent une force essentielle pour créer des passerelles de communication et développer des partenariats fondés sur le respect mutuel et les intérêts communs, contribuant ainsi au renforcement durable des relations fraternelles entre l'Algérie et la Tunisie.

A.B



## INSTRUCTION POUR GARANTIR L'OUVERTURE PERMANENTE DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUNESSE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Le ministère de la Jeunesse a adressé une instruction contraignante à l'ensemble des responsables du secteur, leur enjoignant de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir l'ouverture permanente et effective des établissements de jeunesse sur l'ensemble du territoire national durant la période estivale, sous peine de mesures administratives prises en cas de manquement, indique samedi un communiqué du ministère.

Cette instruction précise que "les établissements de jeunesse continueront d'accueillir les jeunes tout au long des vacances d'été, sans interruption, en assurant la continuité du service public tous les jours de la semaine, y compris en soirée, et en mettant à leur disposition des espaces sûrs et encadrés répondant à leurs attentes et à leurs besoins", précise la même

source.

Le document impose aussi "la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels, la présence permanente des cadres et des animateurs, ainsi que l'élaboration de programmes variés comprenant des activités scientifiques, culturelles, sportives, technologiques, artistiques et récréatives".

L'instruction prévoit, en outre, de garantir "les meilleures conditions d'accueil, de veiller à la propreté des établissements et à la disponibilité de leurs équipements, tout en renforçant les partenariats avec les associations, les clubs et les bénévoles afin d'enrichir le programme estival".

Afin de veiller au strict respect de cette instruction, le ministère a insisté sur "la nécessité d'assurer un suivi personnel et de terrain de sa mise en œuvre à

travers des visites régulières des établissements", soulignant que "cette instruction revêt un caractère obligatoire et que son application fera l'objet d'évaluations sur le terrain au moyen d'opérations d'inspection et de contrôles périodiques, sous peine de mesures administratives prises en cas de manquement ou de fermeture injustifiée des établissements".

À cette occasion, le ministère a renouvelé son appel à l'ensemble des jeunes à "se rendre dans les établissements de jeunesse et à profiter des programmes et activités proposés durant la saison estivale, afin d'occuper utilement leur temps libre et de renforcer le rôle de ces structures en tant qu'espaces de formation, de créativité et de promotion des valeurs citoyennes", conclut le communiqué.

RA

## CRÉATION DU HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

### POUR RASSEMBLER LES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES DE CERTIFICATION ET DE QUALIFICATION

Des scientifiques et chercheurs algériens ont salué la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la qualifiant de "démarche historique" à même de rassembler les compétences algériennes et de les mettre en contact avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, au service du développement national.

Ces scientifiques et chercheurs ont souligné, dans des déclarations à la presse en marge de leur participation, dimanche à Alger, à la réunion constitutive de ce Haut conseil, "l'importance de fédérer les efforts des chercheurs algériens à l'étranger et de coordonner leurs actions au service des universités, des

laboratoires et des entreprises nationales", précisant que "le transfert de technologie doit bénéficier d'un environnement scientifique favorable".

Dans ce contexte, le professeur Saad Mekhilef, enseignant à l'Université de Melbourne (Australie), spécialiste des énergies renouvelables, a exprimé sa fierté de prendre part à cette réunion qui permet, a-t-il dit, de "s'acquitter d'une dette envers la patrie à travers le transfert des expertises et la contribution au développement du secteur des énergies renouvelables".

Pour sa part, le professeur Abdelaziz Hamzaoui de l'Université de Rennes (France) a estimé que ce Haut conseil "apportera une valeur ajoutée au service de l'Algérie".

De son côté, Dr Malika Aid Boudries,

chercheuse à l'Université d'Harvard (Etats-Unis d'Amérique), a précisé que ce conseil "représente un premier jalon pour l'organisation de la communauté scientifique", soulignant "la nécessité de passer des conférences conjoncturelles à un transfert de technologie effectif et durable et au renforcement de la recherche scientifique".

Abondant dans le même sens, Dr Belgacem Haba, éminent inventeur algérien dans le domaine de l'électronique, a mis en avant l'importance que revêt la création d'un réseau des compétences algériennes à l'étranger pour soutenir les universités et les start-up, souhaitant vivement voir ce conseil accomplir les missions qui lui sont dévolues et atteindre les objectifs tracés au service du développement national.

Pour rappel, le Conseil des ministres avait approuvé, lors de sa dernière réunion, la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger en tant qu'organe consultatif relevant de la Présidence de la République, doté de l'autonomie financière et administrative.

Au cours de cette réunion, le président de la République avait lancé un appel à l'ensemble des enfants de l'Algérie parmi les scientifiques établis à travers le monde afin de participer et de contribuer au projet de développement visant à hisser le pays au rang des nations avancées.

RA

## DANS LE CADRE DE CONCERTATIONS PÉRIODIQUES MME ABDELLATIF REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU FMI

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a reçu dimanche à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par le chef de mission du Fonds en Algérie, M. Charalambos Tsangarides, et ce dans le cadre des concertations périodiques menées par le Fonds avec

l'Algérie, en vertu de l'article 4 de ses statuts, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de passer en revue les réformes économiques engagées par le secteur du Commerce intérieur en matière d'organisation des marchés, du renforcement de la transparence et de l'amélioration du climat des affaires, à travers la simplification de

la création et de l'exercice de l'activité commerciale et le développement des services destinés aux opérateurs économiques, précise le communiqué. La ministre a évoqué les procédures et les dispositions relatives à la régulation du marché national et au renforcement des mécanismes de suivi des marchés et des stocks stratégiques, outre les

efforts de développement du système de contrôle économique, ainsi que la lutte contre la spéculation et les pratiques commerciales illicites, conclut le communiqué.

RA

## SUIVI DU PROCESSUS DE NUMÉRISATION

## LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION

*Le Médiateur de la République préside une réunion de coordination sur le suivi du processus de numérisation et le renforcement des mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens*

Le Médiateur de la République, M. Mohamed Hattab, a présidé, dimanche, une réunion de coordination regroupant les cadres centraux de l'instance du Médiateur de la République, consacrée au suivi du processus de numérisation et au renforcement des mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens, indique un communiqué de cette instance.

La réunion a porté sur "la mise en œuvre du programme de modernisation des services du Médiateur de la République, notamment dans son volet relatif à la transformation numérique et au renforcement des mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens", précise la même source.

A cet égard, M. Hattab a insisté sur "la nécessité de poursuivre le développement et la numérisation des différents services assurés par l'instance au profit des citoyens, la numérisation constituant un choix stratégique à même de renforcer les principes de transparence, d'ef-



ficacité et de célérité dans la réponse, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité du service public, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à placer le citoyen au centre de l'intérêt".

Il a également souligné que la modernisation du système numérique de l'instance constitue "un pilier essentiel dans le rapprochement

de l'administration du citoyen et mettre à sa disposition des mécanismes plus efficaces pour la réception, le traitement et le suivi des doléances, requêtes et propositions dans des délais raisonnables, de manière à renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions publiques".

Les participants ont aussi examiné "un ensemble d'orientations relatives au suivi du Registre de do-

léances à travers les différents services publics".

M. Hattab a, à ce titre, mis en exergue la nécessité d'intensifier les sorties de terrain des délégués locaux afin de constater le respect des procédures en vigueur, et de veiller à l'unification du modèle du Registre de doléances à l'échelle nationale, de manière à garantir sa clarté et sa facilité d'utilisation par les citoyens".

La réunion s'est achevée par la réaffirmation de la nécessité de "poursuivre la mise en œuvre du programme de modernisation de l'instance et de renforcer la coordination entre les différentes structures centrales et locales, en vue d'améliorer les performances de l'instance et de développer ses mécanismes d'action, au service du citoyen et en concrétisation des valeurs de l'administration moderne fondées sur la transparence, la numérisation et l'efficacité", conclut le communiqué.

RA

## NASRI EN A PRÉSIDÉ LA CÉRÉMONIE

## INSTALLATION DES GROUPES D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, dimanche au siège du Conseil, la cérémonie d'installation des groupes de fraternité et d'amitié parlementaire entre le Conseil de la nation et les conseils homologues de plusieurs de pays arabes et africains, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

Il s'agit des conseils homologues du Sultanat d'Oman, de la République du Congo, de l'Éthiopie, de la Sierra Leone, du Royaume hachémite de Jordanie, du Bahreïn, de la Côte d'Ivoire et de la République arabe d'Égypte.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Nasri a indiqué que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, veille à demeurer "fidèle à sa mission historique de consolidation des liens arabes et africains, et de défense des causes de libération, de justice et de développement commun, car étant profondément convaincue que la force du présent et la construction de l'avenir passent par l'ancrage de

cette double appartenance comme source de puissance et de rayonnement aux niveaux régional et international".

Pour consolider cette appartenance, "l'Algérie poursuit, avec confiance et détermination, l'établissement de ponts de coopération et de solidarité africaines, aujourd'hui comme demain", a-t-il ajouté, soulignant l'importance "d'un rapprochement arabo-africain, compte tenu des mutations internationales, de la communauté du destin et de l'interdépendance des intérêts et des défis communs".

M. Nasri a également assuré que le renforcement de la coopération arabo-africaine "est à même d'ouvrir de larges perspectives de développement durable, de renforcer la sécurité et la stabilité, de soutenir l'intégration économique et commerciale et d'offrir à nos peuples une plus grande capacité à relever les défis mondiaux et à défendre leurs intérêts communs dans les différents foras internationaux".

Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation a appelé les parlements arabes et africains à traduire

ce rapprochement en projets concrets et en initiatives pratiques "contribuant à consolider un espace parlementaire arabo-africain fort, capable de prendre en main son avenir et de s'imposer comme un partenaire influent dans la définition des contours du nouvel ordre international".

Dans cette perspective, le rôle de la diplomatie parlementaire apparaît comme "l'un des mécanismes les plus efficaces pour renforcer le rapprochement entre les parlements et les peuples, grâce aux plateformes et aux tribunes démocratiques libres qu'elle offre pour le dialogue, l'échange d'expertises, la convergence des visions et la défense des causes justes africaines et arabes".

L'installation des groupes parlementaires de fraternité et d'amitié constitue "l'un des instruments les plus efficaces pour consolider les relations fraternelles et historiques et renforcer les liens de solidarité et d'intégration", à même d'ériger les parlements arabes et africains en "passerelles de rapprochement humain et civilisationnel, et de contribuer à façonner les contours du

nouvel ordre international, de manière à répondre aux aspirations au progrès, à la prospérité et à la dignité", a ajouté M. Nasri.

"A la lumière des mutations internationales effrénées et du ciblage continu des identités arabe et africaine", le président du Conseil de la nation a souligné la nécessité de "conjuguer les efforts et d'intensifier la concertation" pour relever ces défis, exprimant son souhait que les parlementaires assument pleinement leurs responsabilités et qu'ils constituent "un modèle de l'intégration escomptée, en préservant la dynamique de coopération et de concertation au sein des instances parlementaires arabes et africaines et en renforçant la coordination et la solidarité dans les autres tribunes parlementaires".

M. Nasri a réaffirmé "le soutien absolu de l'Algérie à la résistance du peuple palestinien face à l'occupation, et au recouvrement de l'ensemble de ses droits légitimes, notamment le droit d'établir son Etat avec El Qods pour capitale".

RA

## LORS DE SA VISITE À MÉDÉA

## SAYOUD INAUGURE LA NOUVELLE UNITÉ D'INTERVENTION DE LA PROTECTION CIVILE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé, dimanche, l'inauguration et la mise en service de la nouvelle unité principale de la protection civile de Médéa, baptisée du nom du moudjahid défunt, le commandant Lakhdar Bouragaa.

Etaient présents à la cérémonie d'inauguration, le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, le Directeur général de la protection civile, colonel Boualem Boughlaf, ainsi que le wali de Médéa, Djilali Doumi, et des proches du défunt moudjahid Lakhdar Bouragaa.

Dans sa déclaration à cette occasion, le ministre a indiqué que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, m'a chargé de transmettre ses remerciements et sa profonde gratitude à l'ensemble des éléments de la Protection civile, en reconnaissance des efforts et des

sacrifices qu'ils consentent au service de la patrie, ainsi que de leur mobilisation permanente pour sauver des vies et protéger les biens, notamment en période de crise".

Il a souligné que ce corps "est devenu un modèle de professionnalisme grâce au processus de modernisation et de mise à niveau engagé au cours des dernières années", précisant que les résultats obtenus ont permis à la Protection civile algérienne d'occuper la 1ère place aux niveaux arabe et africain, et la 10e à l'échelle mondiale.

S'agissant de la lutte contre les incendies de forêts, M. Sayoud a souligné que le recul notable du nombre d'incendies et des pertes en couvert végétal est le fruit d'une coordination étroite entre l'Armée nationale populaire (ANP), la Protection civile, la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale et la conservation des fo-

rets, ainsi que des campagnes de sensibilisation qui ont renforcé la prise de conscience des citoyens quant à l'importance de la préservation du patrimoine forestier et des cultures agricoles.

Au cours de cette visite, le ministre a inspecté les différentes équipes spécialisées de la Protection civile et pris connaissance des infrastructures ainsi que des équipements dont dispose la nouvelle unité.

Celle-ci est appelée à renforcer la couverture opérationnelle à travers la wilaya, à réduire les délais d'intervention et à améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens.

Elle contribuera également à accroître les capacités de réponse face aux incendies de forêt ainsi qu'aux risques naturels et technologiques.

Par la suite, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a présidé une cérémonie

en l'honneur de la famille du défunt moudjahid, le commandant Lakhdar Bouragaa, en reconnaissance de son parcours patriotique et de ses sacrifices.

La Direction générale de la Protection civile lui a ensuite rendu hommage, en reconnaissance des efforts qu'il a déployés en faveur du soutien, de la modernisation de ce corps et du renforcement de sa disponibilité opérationnelle.

A noter que cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme national visant à moderniser et à développer le corps de la Protection civile, de manière à renforcer ses capacités opérationnelles, à élever son niveau de préparation pour la protection des personnes et des biens et à améliorer son aptitude à intervenir face aux différents risques et catastrophes.

RA

## HYDROCARBURES

## L'ALGÉRIE ET L'IRAN RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

**Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a accueilli dimanche à Alger le président de la société iranienne Industrial Pioneers Farayand Co. (IPF), Faramarz Ekhteraei, afin d'examiner les possibilités de coopération et d'investissement dans le secteur des hydrocarbures, selon un communiqué du ministère.**

Par Youcef Hamidi

La réunion, organisée au siège du département ministériel en présence du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, de plusieurs responsables du secteur ainsi que du directeur exécutif de l'entreprise iranienne, a porté sur les perspectives de collaboration entre Sonatrach et IPF dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière, de l'ingénierie industrielle ainsi que de la réalisation de projets énergétiques. Les échanges ont notamment concerné les activités de raffinage, la pétrochimie, la fabrication de produits pétrochimiques à forte valeur ajoutée, en particulier le polypropylène et ses dérivés, sans oublier le développement des unités de traitement, l'amélioration des performances industrielles et le renforcement des capacités de production et de transformation.

Les discussions ont également permis d'aborder les possibilités de partenariat dans la conception et la réalisation d'installations industrielles spécialisées, le développement d'équipements destinés aux industries pétrolière et gazière, le traitement des eaux industrielles ainsi que l'intégration de technologies modernes à l'ensemble de la chaîne de production et de transformation, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'accroître la valeur ajoutée créée au profit de l'économie nationale.

À cette occasion, Mohamed Arkab a mis en avant l'intérêt d'approfondir la coopération avec l'entreprise iranienne, compte tenu de son savoir-faire technique ainsi que de son expérience industrielle et de ses compétences en ingénierie dans la conduite de projets énergétiques et industriels. Il a invité IPF à renforcer sa présence en Algérie et à multiplier les échanges avec Sonatrach et les entreprises nationales afin d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat, notamment dans les projets de raffinage, de pétrochimie et de développement des infrastructures industrielles.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de favoriser le transfert de technologies et de compétences, d'encourager la production locale et de



consolider les qualifications nationales, conformément à la stratégie du secteur visant à accroître le contenu local et à soutenir le développement du tissu industriel algérien.

De son côté, Faramarz Ekhteraei a réaffirmé la volonté de son entreprise de consolider sa présence sur le marché algérien et de nouer des partenariats durables avec Sonatrach et les sociétés nationales. Il a souligné que l'entreprise était prête à mettre son expertise en ingénierie, en conception industrielle et en réalisation de projets énergétiques au service des programmes de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, tout en participant à la concrétisation de projets industriels à forte valeur ajoutée fondés sur les technologies de pointe et des

solutions innovantes.

La délégation d'IPF a enfin présenté les capacités techniques et industrielles de l'entreprise, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de l'exécution de projets industriels, ainsi que dans la conception et l'équipement d'unités de traitement et de transformation destinées aux secteurs du pétrole, du gaz et des industries chimiques. Elle a exprimé le souhait d'explorer de nouvelles perspectives de coopération en Algérie à travers des partenariats reposant sur l'intérêt mutuel, le partage des connaissances et le transfert des technologies.

Y.H

## EXPORTATION

## CHARGEMENT DE PLUS DE 38000 TONNES DE CIMENT "EN UN TEMPS RECORD" AU PORT D'ANNABA

Le port d'Annaba a enregistré, samedi soir, le chargement de plus de 38000 tonnes de ciment "en un temps record" à destination des marchés des Etats-Unis d'Amérique et d'Espagne, a indiqué dimanche un communiqué de la direction générale de cette entreprise portuaire.

Ces opérations d'exportation "qualitatives" (hors hydrocarbures) ont porté sur 30 500 tonnes de ciment blanc au poste à quai n° 7, destinées aux Etats-Unis (ports de Philadelphie et de West Palm Beach), ainsi que sur 7 800 tonnes de la même matière à bord d'un second navire au poste à quai n° 6, à destination du port d'Almeria, en Espagne, pour le compte de l'opérateur économique "Biskria Ciment", ajoute la même source.

Dans ce cadre, l'Entreprise portuaire d'Annaba (EPAN) a mobilisé ses moyens matériels, humains et logistiques, s'appuyant sur "une organisation rigoureuse et une coordination précise" entre les différents acteurs au sein du port.

L'adoption d'un système de travail continu 24h/24 et 7j/7 a permis "une grande fluidité des opérations de chargement et un rendement reflétant la compé-

tence et le professionnalisme des équipes sur le terrain", selon le communiqué.

La même source a souligné que le traitement et le chargement simultanés de deux cargaisons commerciales s'inscrivent dans le cadre de la dynamique continue que connaît le port, en application des instructions du ministère de tutelle et des orientations du Groupe Services Portuaires "Serport".

Celles-ci visent à promouvoir la performance portuaire, à accroître la compétitivité et à offrir un accompagnement de qualité aux opérateurs économiques, notamment ceux qui activent dans le domaine des exportations hors hydrocarbures.

A travers ses projets en cours et futurs, le port d'Annaba compte sur sa transformation en une "plateforme stratégique régionale et nationale pour soutenir les exportations hors hydrocarbures et faciliter l'accès des produits algériens aux marchés internationaux", indique le communiqué.

Parallèlement au rythme croissant de l'activité commerciale, cette institution a bénéficié récemment de la mise en service de la nouvelle zone extra-portuaire "El Mellaha", sous contrôle douanier.

## CHEMINS DE FER

## DJELLAOUI ORDONNE D'ACCÉLÉRER LA CADENCE DE RÉALISATION DES PROJETS STRATÉGIQUES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a ordonné, dimanche à Alger, d'accélérer la cadence de réalisation de plusieurs projets ferroviaires stratégiques, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants, et en respectant les délais contractuels et les normes de qualité, et ce lors d'une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux et des études relatifs à ces projets.

Consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet de la ligne minière Est reliant Annaba, Souk Ahras, Tébéssa, Djebel el Onk et Bled el Hadba sur une distance de 422 km, la réunion a permis l'examen de l'état d'avancement des travaux dans les différents tronçons, et l'évaluation du respect du calendrier de réalisation, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est déroulée en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et de ses cadres, des présidents-directeurs

généraux et des directeurs généraux de plusieurs entreprises publiques opérant dans la réalisation des infrastructures ferroviaires, ainsi que des bureaux d'études et de suivi.

Plusieurs présentations techniques ont été données sur l'état d'avancement des travaux et des études des projets stratégiques inscrits à l'ordre du jour, avant l'émission d'une série d'orientations visant à accélérer la cadence de réalisation et à renforcer la coordination entre les différents intervenants.

Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour mobiliser des moyens humains et matériels supplémentaires, renforcer la coordination entre les différents intervenants, accélérer le rythme des travaux et programmer, dans les prochains jours, une visite de terrain au projet afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation.

M. Djellaoui a également suivi un exposé sur le projet de raccordement de la gare de Toumiat à la ligne ferroviaire reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, et sur le projet de réalisation d'une boucle dédiée au

chargement et au déchargement du minerai de fer dans la région, soulignant la nécessité de mobiliser tous les moyens et d'achever les travaux dans les délais impartis, compte tenu de l'importance de ce projet dans le soutien de l'activité minière et logistique.

La réunion a également porté sur l'état d'avancement des études et des préparatifs relatifs au projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. A cet effet, les études relatifs au tronçon de Ouargla-EI Meniaa ont été passées en revue, outre les préparatifs liés au lancement des projets Laghouat-Ghardaïa-EI Meniaa et EI Meniaa-In Salah-Tamanrasset.

A ce propos, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le parachèvement des études techniques et de finaliser les procédures requises afin de lancer ces projets dans les plus brefs délais, contribuant ainsi à l'extension du réseau ferroviaire national, au renforcement de la liaison entre les différentes régions du pays et au soutien de l'activité minière, conclut le communiqué.

RE

ILLIZI

# MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

*La wilaya d'Illizi connaît une transformation notable, marquée par l'amélioration de ses infrastructures urbaines et économiques. Plusieurs projets de développement, relevant de différents secteurs, sont actuellement en cours de réalisation au chef-lieu de la wilaya.*

Par Ikram Haou

Ces projets visent à renforcer les infrastructures publiques et à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens de cette région. Ils concernent notamment les secteurs de la justice, de la santé, de l'éducation et de l'urbanisme.

Dans ce cadre, plusieurs projets sont en cours de réalisation, notamment celui du siège de la Cour de justice. S'y ajoutent la construction d'un hôpital de 120 lits, destiné à renforcer les capacités d'accueil et à améliorer les conditions de prise en charge des malades, ainsi que la réalisation d'établissements scolaires



dont la livraison est prévue pour la rentrée scolaire 2026-2027. Il s'agit d'un lycée au quartier El-Rimal, d'une école primaire au niveau du POS-16,

ainsi que de deux collèges dans les zones de Tin-Tourha et de Belbachir. L'objectif est d'améliorer les conditions de scolarisation.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement urbain sont en cours, notamment au niveau de l'esplanade jouxtant le siège de la wilaya, dont l'inauguration est prévue à l'occasion de la célébration du 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Il faut rappeler que ces projets s'inscrivent dans une dynamique visant à soutenir le développement des infrastructures et à améliorer la qualité du service public. Ils ont récemment fait l'objet d'une inspection sur le terrain par le wali d'Illizi, M. Ahcène Khaldi.

Il convient de noter que ces projets de développement contribuent au renforcement du développement local à l'échelle de l'ensemble des régions du pays et à la modernisation de plusieurs secteurs, notamment ceux de la santé et de l'économie. Ils s'inscrivent dans le cadre des recommandations réitérées du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant la nécessité de parvenir à un développement national global et équilibré.

I.H

SIDI BEL-ABBÈS

## DE NOUVEAUX MODÈLES DE FINANCEMENT DES PROJETS UNIVERSITAIRES

Par Ali Boudefel

Le deuxième colloque national consacré au financement des initiatives issues de l'université a réuni chercheurs, enseignants et acteurs économiques autour des perspectives offertes par l'arrêté 1275.

L'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès a accueilli, samedi dernier, les travaux du deuxième colloque national consacré au thème du financement des projets universitaires, placé sous l'intitulé « Efficacité et perspectives dans le cadre de l'arrêté 1275 ». Cette rencontre scientifique a rassemblé un grand nombre d'enseignants, de chercheurs et de spécialistes des domaines de la finance et de l'entrepreneuriat.

Le président du colloque, le professeur Mohamed Bensaïd, a indiqué que l'objectif principal de cette manifestation est d'examiner les mécanismes de financement des projets innovants portés par les étudiants et les diplômés de l'université, notamment ceux ayant bénéficié d'un accompagnement au sein des Centres de développement de l'entrepreneuriat et de l'incubateur universitaire.

Il a également expliqué que cette rencontre constitue un espace d'échange réunissant chercheurs, professionnels, représentants du secteur bancaire et différents intervenants du domaine financier, afin de présenter les diverses sources de financement disponibles, telles que le capital-risque, les investisseurs providentiels, communément appelés « Business Angels », ainsi que les dispositifs d'appui destinés aux startups.

Le même responsable a mis en avant le rôle central de l'université dans la formation et l'accompagnement des porteurs de projets, en parallèle des réformes engagées dans le système de financement en Algérie, dans le but de proposer des solutions concrètes et adaptées aux besoins des jeunes entrepreneurs.

Pour sa part, le professeur Abderrahmane Naadja, enseignant à la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

de l'université Djillali Liabès, a insisté sur la nécessité de diversifier les mécanismes de financement des startups universitaires. Il a présenté plusieurs formules alternatives et modernes correspondant aux exigences de la nouvelle culture entrepreneuriale, tout en soulignant l'importance d'adopter des modèles souples fondés sur le partenariat et permettant de limiter les risques financiers auxquels sont confrontés les jeunes diplômés. Les participants ont réaffirmé le rôle essentiel des organismes nationaux d'accompagnement, à l'image de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), dans le soutien aux diplômés universitaires souhaitant lancer leurs projets.

Ils ont également insisté sur la nécessité de construire des partenariats solides et durables entre les établissements universitaires et les secteurs économique public et privé, afin d'assurer la pérennité de ces initiatives et d'en faire un véritable moteur de développement pour l'économie nationale.

Les différentes communications scientifiques ont porté sur les perspectives d'évolution des mécanismes de financement existants, ainsi que sur le rôle des incubateurs universitaires dans la diffusion de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, depuis l'émergence de l'idée jusqu'à la création effective de la startup. Les intervenants ont, par ailleurs, appelé à simplifier les procédures administratives et bancaires afin de faciliter l'accès des jeunes compétences au monde des affaires avec davantage de fluidité et moins de risques économiques.

Les travaux du colloque se sont achevés par l'adoption de plusieurs recommandations, parmi lesquelles la création d'un fonds local flexible dédié au financement des idées innovantes, le renforcement des formations de terrain destinées aux étudiants en fin de cycle et l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs concernés, dans le but de garantir l'application efficace des décisions ministérielles orientées vers la construction d'une économie fondée sur la connaissance.

A.B

ANNABA

## ALPHARMA 2026 CONFIRME L'ESSOR DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE NATIONALE

La cinquième édition du Salon de la pharmacie, « ALPHARMA 2026 », organisée dans la wilaya d'Annaba, s'est achevée samedi après-midi lors d'une cérémonie de clôture tenue à l'hôtel Sheraton Annaba. Cette manifestation économique a rassemblé plus de 80 exposants venus de différentes régions du pays, confirmant son statut de rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur.

Durant les trois jours de l'événement, près de 4 000 visiteurs issus de 45 wilayas ont franchi les portes du salon. Selon le commissaire de la manifestation, Nadhir Filali, cette importante affluence témoigne du développement continu de l'industrie pharmaceutique en Algérie et de la place grandissante qu'occupe ce rendez-vous auprès des acteurs de la filière.

Il a souligné que le salon a constitué un véritable cadre de rencontres et d'échanges entre industriels, chercheurs et opérateurs économiques. Les participants ont ainsi pu mettre en avant leurs capacités de production et leurs avancées technologiques, présenter leurs produits et services, tout en explorant de nouvelles perspectives de partenariat, d'investissement et d'exportation, notamment vers les marchés africains. Le programme scientifique a également suscité un vif intérêt. Plus de 30 conférences et 20 ateliers ont été organisés en marge de l'exposition autour de plusieurs thématiques, parmi lesquelles l'industrie pharmaceutique, la recherche scientifique, la veille pharmaceutique, l'intelligence artificielle appliquée à la santé, ainsi que les opportunités d'investissement et d'exportation vers le continent africain.

Cette édition a aussi été marquée par le lancement de l'espace numérique « Monde Alpha », une plateforme destinée à renforcer les échanges entre fabricants, distributeurs, chercheurs et l'ensemble des intervenants du secteur de la santé. Cette initiative ambitieuse de favoriser l'émergence de projets de coopération à l'échelle nationale, régionale et internationale. Le commissaire du salon a estimé que ce type de manifestation spécialisée contribue efficacement à la promotion de l'industrie pharmaceutique nationale, stimule l'investissement et favorise la création d'un réseau d'échanges entre les différents acteurs du secteur. Il a également souligné son rôle dans l'accompagnement des entreprises algériennes vers les marchés africains, en développant les opportunités d'exportation et de partenariat.

Le salon a réuni des laboratoires pharmaceutiques, des entreprises de production, des organismes de recherche, des opérateurs économiques, des prestataires de services spécialisés ainsi que des représentants des différentes branches de l'industrie pharmaceutique. Des délégations diplomatiques de plusieurs pays africains, notamment l'Éthiopie, la Namibie, le Rwanda et le Congo, ont également pris part à cette cinquième édition.

A.B

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

# QUAND LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DEVIENT UN FREIN

*L'accès à l'électricité reste aujourd'hui le principal défi pour l'avenir de l'Afrique subsaharienne. Sans électricité, il est impossible de faire fonctionner des hôpitaux modernes, de développer des entreprises, de conserver les aliments ou de permettre aux enfants d'étudier une fois la nuit tombée. Conscients de cette urgence, les gouvernements locaux et les organisations internationales mènent depuis plusieurs années d'importants travaux pour raccorder des millions de foyers.*

Par Rihab Taleb



Pourtant, sur le terrain, le nombre total de personnes privées d'électricité diminue à peine. Ce phénomène s'explique par une réalité : la population augmente beaucoup trop rapidement. Selon le dernier rapport mondial sur l'énergie, la forte croissance démographique absorbe ainsi une grande partie des progrès réalisés dans le domaine de l'électrification.

En analysant les chiffres fournis par les experts pour les dernières années, la situation apparaît plus clairement. Entre 2022 et 2024, les efforts combinés des États ont permis de donner accès à l'électricité à environ quarante-deux millions de nouvelles personnes chaque année. Ce résultat prouve que les chantiers avancent à un rythme soutenu. Durant cette même période, la population de la région a augmenté de trente-huit millions d'habitants par an. En effectuant un calcul simple, on constate que le gain réel n'est que de quatre millions de personnes supplémentaires par an. Ce très faible écart montre que le développement du réseau électrique

ne parvient pas à suivre le rythme des naissances. En conséquence, la part de l'Afrique subsaharienne dans le déficit mondial d'accès à l'électricité a fortement augmenté, passant de la moitié en 2010 à plus de quatre-vingt-cinq pour cent aujourd'hui, soit cinq cent soixante-trois millions de personnes toujours privées d'électricité.

L'enquête des experts montre toutefois que la situation varie considérablement d'une région à l'autre du continent. L'Afrique de l'Est s'impose actuellement comme la zone la plus performante dans ce domaine. Grâce à une politique volontariste, des pays comme le Kenya et le Rwanda ont réussi à réduire de trente-cinq millions le nombre de personnes sans électricité en quatorze ans. À l'inverse, l'Afrique centrale traverse une crise particulièrement préoccupante. Dans des pays comme le Tchad ou la République démocratique du Congo, le manque de moyens et l'instabilité politique ont aggravé la situation, ajoutant trente-quatre millions de personnes à la liste des populations privées d'électricité. De leur côté, les

pays d'Afrique australe enregistrent de légers progrès, portés par l'Afrique du Sud, tandis que l'Afrique de l'Ouest connaît une stabilisation après une longue période de hausse du déficit énergétique.

Les spécialistes de l'énergie estiment qu'il est nécessaire de changer de méthode pour remporter cette course contre la montre. Le modèle classique, qui consiste à construire de grandes centrales et à déployer des milliers de kilomètres de lignes électriques, s'avère trop lent et trop coûteux pour desservir les villages isolés. La solution réside désormais dans l'exploitation de l'énergie solaire, une ressource gratuite et particulièrement abondante sur le continent. Au lieu d'attendre le raccordement au réseau électrique principal, les techniciens installent de plus en plus de mini-réseaux solaires capables d'alimenter des communautés entières de manière autonome. Pour les foyers les plus pauvres ou les plus éloignés, la distribution de kits solaires individuels permet d'apporter rapidement un premier niveau de confort, en assurant

l'éclairage et la recharge des téléphones portables.

Pour accompagner cette transformation, les grandes institutions financières internationales ont lancé des programmes d'une ampleur inédite. C'est notamment le cas de Mission 300, un projet mis en place conjointement par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Son objectif est de raccorder trois cents millions de personnes en Afrique d'ici à la fin de la décennie. Les premiers bilans indiquent que cinquante millions de bénéficiaires ont déjà obtenu un accès à l'électricité grâce à cette initiative. Le principal défi des prochaines années sera de maintenir, puis d'accélérer ce rythme. Pour sortir durablement de cette crise, l'Afrique subsaharienne devra impérativement faire en sorte que le déploiement des nouvelles technologies énergétiques progresse plus rapidement que sa propre croissance démographique.

R.T

## SELON UN RAPPORT DE LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX DES RISQUES PÈSENT SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Par Nawal Bordji

Dans son rapport annuel rendu public dimanche, la Banque des règlements internationaux (BRI) attire l'attention sur plusieurs menaces qui, en se cumulant, pourraient déstabiliser l'économie mondiale.

L'institution estime que la persistance de l'inflation, l'ampleur des investissements consacrés à l'intelligence artificielle, la prise de risque croissante sur les marchés financiers ainsi que le niveau toujours élevé de la dette publique constituent un ensemble de facteurs susceptibles d'ébranler la stabilité financière internationale. Considérée comme la « banque centrale des banques centrales », la BRI invite les autorités monétaires à redoubler de prudence. Basée à Bâle, elle souligne que chacun de ces risques demeure, pris séparément, relativement maîtrisable. En revanche, leur interaction pourrait provoquer un effet cumulatif et alimenter de nouvelles secousses économiques à l'échelle mondiale.

« Chacun de ces foyers de tension pourrait être absorbé individuellement, mais leur combinaison risque de les renforcer mutuellement et de mettre en péril la stabilité financière », explique Andrea Maechler, directrice générale adjointe de la BRI, dans un entretien à un organe de presse.

Parmi les préoccupations majeures figure la résurgence des pressions inflationnistes. Selon

la BRI, les tensions persistantes au Moyen-Orient pourraient entraîner une hausse durable des prix de l'énergie, mais également de nombreuses matières premières et composants indispensables à l'industrie, notamment les engrais, les plastiques ou encore l'hélium, largement utilisé dans la fabrication des semi-conducteurs. Dans un tel contexte, les banques centrales pourraient être amenées à prolonger leurs politiques monétaires restrictives plus longtemps qu'anticipé afin de contenir les tensions sur les prix.

L'institution exprime également des interrogations concernant l'accélération des investissements dans l'intelligence artificielle. Si ces dépenses ont largement soutenu l'activité économique mondiale au cours des derniers mois, leur rythme de progression soulève désormais des questions quant à leur viabilité sur le long terme.

Le volume des capitaux mobilisés ainsi que les modes de financement retenus pourraient accroître le risque d'une correction brutale sur les marchés financiers si les attentes des investisseurs venaient à évoluer défavorablement.

La BRI évoque par ailleurs un « appétit excessif pour le risque » observé sur les marchés. Elle relève notamment l'influence grandissante des acteurs financiers non bancaires, tels que les fonds spéculatifs, dans le financement de l'économie mondiale.

Selon Andrea Maechler, une remontée des

taux d'intérêt ou une perte de confiance des investisseurs pourrait rapidement déclencher des mécanismes de contagion susceptibles d'affecter l'ensemble du système financier.

L'autre sujet d'inquiétude concerne le poids de la dette publique dans de nombreux pays. La BRI estime que cet endettement élevé limite les marges de manœuvre des banques centrales. En effet, toute hausse des taux destinée à lutter contre l'inflation renchérit simultanément le coût du financement des États et risque de freiner davantage la croissance économique.

Face à cet environnement incertain, l'institution recommande aux gouvernements de réduire progressivement leur niveau d'endettement et de privilégier, en période de crise, des mesures de soutien limitées dans le temps et précisément ciblées.

La Banque des règlements internationaux insiste également sur l'importance de préserver l'indépendance des banques centrales. Selon elle, les choix de politique monétaire seront de plus en plus complexes dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques, les incertitudes économiques et l'accélération des transformations technologiques.

Publié à la veille de l'ouverture du forum annuel de la Banque centrale européenne à Sintra, ce rapport rappelle les principaux défis qui attendent les autorités monétaires au cours des prochains mois.

N.B

## PALESTINE OCCUPÉE

# L'OCCUPATION SIONISTE CIBLE LES MÉDECINS ET LES SOIGNANTS

**Les organisations palestiniennes de la société civile, réunies au sein de leur Réseau, ont lancé un appel urgent à amplifier les pressions sur les forces d'occupation sionistes pour qu'elles cessent de prendre pour cibles les professionnels de santé ainsi que les établissements médicaux et humanitaires opérant en Palestine.**

Par Karim Akli Daoudi

Rapportées par l'agence Wafa à partir d'un communiqué officiel, ces mêmes organisations ont réclamé l'activation des mécanismes relevant de la justice internationale en vue d'obtenir la remise en liberté des praticiens actuellement incarcérés.

Le Réseau a fait savoir que l'interpellation du Dr Mazen Al-Rantisi, âgé de 71 ans, à Ramallah, à la suite d'une descente à son domicile la semaine passée, a été suivie, quelques jours après, par celle du Dr Khaled Ayyash, 63 ans, originaire de Biddu. Ces arrestations sont perçues comme une atteinte directe aux fondements du travail médical et de l'action civile en Palestine.

Dans la même veine, le Réseau a fermement condamné ces actes, les qualifiant de violations manifestes du droit international et de prolongement d'une politique sioniste délibérément orientée vers l'affaiblissement du secteur sani-



taire en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza, une politique qui prive les Palestiniens de l'accès aux soins dans un contexte d'agression, de démantèlement du système de santé et de déplacements massifs.

Le communiqué met par ailleurs en lumière le cas du Dr Hossam Abu Safia, maintenu en détention

depuis 2024 et placé à l'isolement dans des conditions jugées contraires au droit international, illustrant selon le Réseau l'étendue du ciblage systématique des structures sanitaires et humanitaires. Ce dernier considère que ces arrestations s'inscrivent dans une stratégie globale visant à paralyser l'action ci-

vile et humanitaire, et appelle au renforcement des campagnes internationales portées par les défenseurs des droits humains et les institutions de santé, d'autant que le tribunal militaire d'Ofar a ordonné la prolongation de huit jours de la détention du Dr Al-Rantisi.

Le texte précise que cette arrestation serait motivée par la direction qu'exerce le Dr Al-Rantisi au sein du Conseil d'administration de la Fondation des comités de travail de santé, organisation membre du Réseau déclarée « illégale » par l'entité sioniste en 2020, bien qu'elle mène ses activités officiellement depuis les années 1980 dans les territoires occupés. Le Réseau a en outre exhorté les autorités palestiniennes à engager des démarches juridiques et diplomatiques efficaces devant les instances internationales pour mettre un terme au ciblage des organisations civiles palestiniennes et contrecarrer les mesures sionistes entravant leur action.

KAD

## LIGUE DES OULÉMAS, PRÊCHEURS ET IMAMS DU SAHEL (LOPIS) POURSUITE À NIAMEY DE LA FORMATION SUR L'IMMUNITÉ INTELLECTUELLE

Les travaux de la session régionale de formation sous le thème: "La construction de l'immunité intellectuelle et la déconstruction du discours radicalisé", qu'organise la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS) à Niamey, se poursuivent avec pour objectif de doter les cadres des affaires religieuses du Niger des mécanismes de lutte contre la pensée extrémiste, a indiqué dimanche un communiqué du Secrétariat général de la Ligue.

Cette session de haut niveau, organisée en collaboration avec l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), dont les travaux se poursuivent pour la 3e journée consécutive, s'inscrit dans le cadre des "efforts régionaux conjoints visant à promouvoir la sécurité intellectuelle et à renforcer les voies de prévention contre les menaces transfrontalières qui ciblent le tissu social des pays de la région", constituant ainsi "une plateforme qualitative sur le terrain à même de doter les cadres des affaires religieuses du Niger des mécanismes de lutte contre la pensée extrémiste", lit-on dans le communiqué.

Dans le contexte des défis du discours religieux et des mécanismes de renouveau, le

président de la LOPIS, Abakar Walar Modou a souligné, dans son intervention, que l'enjeu de l'instance repose sur "la conscience de l'imam et sa capacité à appréhender les défis de l'époque, étant la clé de la prévention contre l'extrémisme et le radicalisme".

Lors d'une séance axée sur "Les arguments religieux du terrorisme et leur déconstruction", le SG de la LOPIS, M. Lakhmissi Bezzaz, a mis l'accent sur la nécessité de "renforcer l'immunité intellectuelle à travers une réponse scientifique pertinente aux concepts de l'extrémisme", mettant en garde contre les dangers des "fatwas importées qui font abstraction de la jurisprudence de la réalité et des spécificités des sociétés du Sahel".

Dans ce cadre, M. Kamel Chekkat a présenté une intervention sur "l'ancrage des valeurs de tolérance et du juste milieu", au cours de laquelle il a exposé les caractéristiques de la charia islamique et ses finalités visant à préserver les intérêts de l'être humain, citant des modèles historiques du continent sur la capacité des sociétés à coexister.

Pour sa part, le représentant de la Ligue au Niger, Dr Ibrahim Moussa Souleymane a analysé le phénomène de l'extrémisme, dévoilant

les facteurs exploités par les groupes terroristes pour embrigader les jeunes, tels que la pauvreté, l'ignorance et les conflits tribaux. Cette session a également été l'occasion de mettre en avant le modèle algérien, à travers une intervention intitulée "La lutte contre l'extrémisme à travers les médias", dans laquelle la stratégie du développement des compétences de l'imam sur l'espace numérique a été exposée, allant du renouvellement des méthodes du discours au renforcement de la sécurité numérique et au démantèlement électronique des stratégies des groupes extrémistes, en s'inspirant de "l'expérience algérienne pionnière en matière d'investissement dans les supports médiatiques", ajoute le communiqué. Cette manifestation régionale sera sanctionnée par la remise des attestations et la formulation de recommandations pratiques devant contribuer à "l'ancrage des valeurs de juste milieu et de modération en tant que piliers fondamentaux de la stabilité et du développement dans les pays du Sahel", conclut le communiqué.

RI

## ARABIE SAOUDITE 14 MORTS DANS LE CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE DANS L'EST DU PAYS

Quatorze personnes sont mortes, dimanche dans le crash d'un hélicoptère appartenant à la société pétrolière Saudi Aramco à Ras Tanura, dans l'Est du Royaume, a annoncé l'agence de presse saoudienne SPA. "Une source officielle du ministère de l'Énergie a annoncé que dimanche 28 juin 2026, à 6h00, un hélicoptère appartenant à Saudi Aramco s'est écrasé à Ras Tanura. L'accident a coûté la vie aux 14 passagers, tous citoyens saoudiens", a indiqué SPA, précisant qu'une enquête était en cours pour déterminer les causes de la chute de l'appareil.

## SOUDAN LE PAM ALERTE SUR UNE AGGRAVATION DE LA CRISE ALIMENTAIRE À EL-OBEID

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a mis en garde contre la dégradation rapide de la situation sécuritaire dans la ville d'El-Obeid, capitale de l'État du Kordofan-Nord au Soudan, avertissant qu'elle pourrait provoquer une nouvelle vague de violences et de déplacements massifs de populations, aggravant davantage la crise alimentaire que connaît le pays. Dans un communiqué publié samedi, le PAM a indiqué que "cette alerte intervient dans un contexte d'intensification des combats dans l'État, marqué par une recrudescence des attaques de drones affectant les civils et les infrastructures civiles, ainsi que par une importante activité militaire signalée aux abords

d'El-Obeid". L'agence onusienne a souligné qu'"une éventuelle attaque contre la ville pourrait contraindre des centaines de milliers de civils à fuir à la recherche de nourriture et de sécurité".

Le PAM a précisé "qu'il poursuit la distribution d'une assistance alimentaire et d'aides en espèces à plus de 100.000 personnes parmi les plus vulnérables à El-Obeid. Il renforce également ses stocks de secours dans la région afin d'être en mesure de venir en aide à plus de 250.000 personnes susceptibles de quitter la ville si la situation continue de se détériorer".

L'organisation a, par ailleurs, indiqué avoir besoin en urgence de 646 millions de dollars pour

poursuivre ses opérations humanitaires vitales au Soudan au cours des six prochains mois.

Le PAM a, en conclusion, renouvelé son appel à "la protection des civils et des opérations humanitaires", exhortant les parties concernées à "garantir un passage sûr aux personnes en quête de sécurité et à assurer un accès rapide, sûr, durable et sans entrave de l'aide humanitaire à El-Obeid ainsi que dans l'ensemble du Soudan". Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), un conflit qui a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

RI

## L'ÉPICERIE DU FUTUR

## LA CHINE TESTE DES MAGASINS TENUS PAR DES ROBOTS

À Hong Kong, une épicerie-capsule entièrement gérée par un robot humanoïde ouvre ses portes, symbole de la volonté chinoise d'intégrer l'intelligence artificielle dans le quotidien.

Par Yakout Abina

À Hong Kong, un nouveau commerce fait sensation en confiant l'accueil des clients et la gestion des rayons à un employé d'un genre inédit : un robot humanoïde. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large destinée à familiariser la population avec les technologies d'intelligence artificielle et l'usage croissant des robots humanoïdes dans le quotidien.

Depuis plusieurs années, la Chine multiplie les initiatives pour accélérer son essor dans les nouvelles technologies, en particulier dans la robotique humanoïde et l'intelligence artificielle. Cette stratégie ne se limite pas aux entreprises du secteur high-tech : le pays cherche également à convaincre la population d'adopter ces innovations et à favoriser leur intégration dans la vie quotidienne.

L'an dernier, des robots ont été aperçus dans le métro de Shenzhen, chargés d'effectuer des livraisons de produits vers des commerces installés dans les stations. À Hong Kong, cette volonté de familiariser le grand public avec les nouvelles technologies se traduit par l'ouverture d'un magasin entièrement géré par un robot humanoïde.



Aucun personnel, aucun patron : un seul robot assure toutes les tâches.

Située dans le quartier de Hung Hom, il s'agit d'une épicerie en capsule ouverte 24 h/24 grâce à « Xiao Gai », un modèle G1 conçu par Galbot. Haut de 1,73 m et doté d'une envergure de bras de 1,90 m, il peut atteindre toutes les étagères pour réapprovisionner les rayons ou servir les clients. L'établissement proposera une gamme de produits allant des snacks aux produits pharmaceutiques sans ordonnance.

Selon la société Galbot, son robot humanoïde est capable de tenir une conversation et de s'exprimer dans plusieurs langues. L'entreprise am-

bitonne d'ouvrir jusqu'à 100 épicerie-capsules réparties dans dix villes différentes. À Hong Kong, les autorités ont récemment mis en place un comité gouvernemental dédié au développement de l'intelligence artificielle. Ce dernier espère que ces magasins contribueront à renforcer l'intégration de l'IA dans la vie quotidienne, en offrant au public l'occasion d'interagir directement avec le robot et d'observer ses réactions. Reste à savoir si le robot parviendra à relever le défi. Au-delà du risque d'hallucinations lorsqu'il s'agira de tenir les comptes ou de gérer l'inventaire, plusieurs expériences passées ont montré les li-

mites de ces technologies. Certains robots, placés en interaction directe avec le public, ont déjà présenté des comportements imprévisibles, comme lors de l'ouverture d'un restaurant aux États-Unis. Pour Galbot, il ne s'agit toutefois pas d'un premier essai. La firme avait déjà expérimenté son concept d'épicerie-capsule en Chine continentale, notamment au palais d'Été, à Pékin. La question qui demeure est de savoir si ces épicerie robotisées sont réellement plus utiles que de simples distributeurs automatiques, déjà largement répandus et éprouvés.

Y.A

## TECHNOLOGIE DES SEMI-CONDUCTEURS

## IBM NE CESSE D'INNOVER

Par Salim Nait Ouguelmim

En misant sur une architecture tridimensionnelle inédite, le géant américain entend repousser les limites des semi-conducteurs et préparer l'avènement de processeurs beaucoup plus rapides, économes et adaptés aux besoins croissants de l'intelligence artificielle. IBM poursuit son ambition de révolutionner l'industrie des semi-conducteurs en dévoilant une nouvelle technologie de fabrication qui marque une étape importante dans la course à la miniaturisation. Avec un procédé baptisé « 0,7 nanomètre », soit l'équivalent de sept ångströms, l'entreprise américaine prépare le terrain pour une nouvelle génération de puces électroniques offrant un niveau de performances inédit tout en réduisant considérablement leur consommation énergétique. Cette avancée s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à dépasser les limites des technologies actuelles et à accompagner les besoins toujours plus importants des applications numériques de demain. Cette nouvelle plateforme technologique permet d'intégrer près de 100 milliards de transistors sur une puce dont la surface n'excède pas celle d'un ongle humain. Une telle densité constitue un progrès majeur pour les futurs processeurs, qui pourront soit fournir une puissance de calcul nettement supérieure, soit fonctionner avec une consommation électrique beaucoup plus faible. Selon IBM, cette génération de composants pourrait offrir jusqu'à 50 % de performances supplémentaires à consommation identique. À l'inverse, pour un même niveau de puissance, la dépense énergétique pourrait être réduite d'environ 70 %. Les ordinateurs, smartphones, serveurs ou centres de données équipés de ces puces devraient ainsi être plus rapides, produire moins de chaleur et afficher une meilleure autonomie. Cette innovation intervient cinq ans après la présentation de la technologie gravée en 2 nanomètres. En franchissant désormais le seuil symbolique du nanomètre, IBM inaugure ce qu'il

considère comme le début de l'ère ångström. Toutefois, cette désignation ne correspond pas aux dimensions réelles des transistors. Elle désigne avant tout une génération technologique et non une mesure physique. En effet, un atome de silicium mesure environ 0,2 nanomètre. Si cette valeur représentait réellement la taille des composants, ceux-ci ne compteraient que quelques atomes de largeur, ce qui demeure irréaliste avec les procédés actuels.

Le véritable changement repose en réalité sur une nouvelle approche de conception baptisée « nanostack ». Au lieu de continuer à réduire uniquement les dimensions des transistors sur une surface plane, IBM choisit désormais d'exploiter la troisième dimension. Cette architecture consiste à superposer plusieurs couches de transistors les unes au-dessus des autres afin d'augmenter fortement leur densité sans diminuer leur taille individuelle. Chaque étage peut être optimisé indépendamment grâce à l'utilisation de matériaux différents, certains privilégiant la vitesse d'exécution tandis que d'autres favorisent les économies d'énergie.

Dans cette première version, deux niveaux de transistors sont empilés. Les ingénieurs gravent d'abord une première couche sur un substrat en silicium avant d'ajouter une seconde couche recevant à son tour de nouveaux transistors. Cette méthode a nécessité le développement d'un procédé de fabrication inédit capable de maintenir la température en dessous de 400 degrés Celsius. Au-delà de ce seuil, les connexions déjà réalisées sur les couches inférieures risqueraient d'être détériorées. Les transistors des différents niveaux sont également positionnés de manière décalée afin de simplifier les interconnexions électriques et d'améliorer la fiabilité de l'ensemble. IBM précise que cette architecture est conçue pour évoluer progressivement. L'entreprise prévoit d'ajouter davantage de couches au fil des prochaines années afin d'augmenter encore la densité des composants. Sa feuille de route prévoit plusieurs étapes intermédiaires avec des générations baptisées 0,5, 0,3, 0,2 puis 0,1

nanomètre, un objectif que le constructeur espère atteindre à l'horizon 2040. Les bénéfices ne concernent pas uniquement la puissance de calcul. Cette technologie permet également de réduire d'environ 40 % la surface occupée par la mémoire SRAM intégrée directement sur les puces. En raccourcissant les distances parcourues par les signaux électriques, les temps de réponse diminuent sensiblement et les échanges de données deviennent plus rapides. À l'échelle atomique, ces gains peuvent sembler minimes, mais ils représentent un avantage considérable lorsque des milliards d'opérations sont effectuées chaque seconde.

Cette évolution pourrait transformer les performances des systèmes d'intelligence artificielle.

Les accélérateurs spécialisés actuels atteignent environ 1 500 téra-opérations par seconde. IBM estime que sa technologie en 0,7 nanomètre pourrait porter cette capacité à près de 9 000 TOPS, soit un niveau de calcul environ six fois supérieur. Une telle progression réduirait fortement les délais nécessaires pour entraîner les grands modèles d'intelligence artificielle. Une opération qui demande aujourd'hui près de trois mois pourrait être réalisée en seulement deux semaines. Malgré ces perspectives prometteuses, cette technologie ne sera pas disponible immédiatement dans les appareils destinés au grand public. IBM présente avant tout une plateforme de conception qui servira de base aux fabricants de processeurs et de puces graphiques. Ces partenaires devront encore adapter leurs propres architectures avant d'envisager une production industrielle. Selon le calendrier communiqué par l'entreprise, la fabrication à grande échelle ne devrait pas débuter avant 2031.

Les premiers équipements exploitant cette innovation n'apparaîtront donc que dans plusieurs années, mais ils pourraient profondément transformer les performances informatiques de la prochaine décennie.

S.N.O

## PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT ET COORDINATION INTERINSTITUTIONNELLE

## EXERCICE GRANDEUR NATURE DANS LE MASSIF DE CHRÉA

**Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé hier dimanche une opération d'envergure consacrée à la lutte contre les feux de forêt, menée dans les reliefs du Parc national de Chréa, situé dans la wilaya de Blida.**

Par Saïd Slimani

Entouré du colonel Boualem Boughlaf, directeur général de la Protection civile, d'Ali Badaoui, directeur général de la Sûreté nationale, ainsi que des autorités locales et de divers acteurs concernés, le ministre a souligné, dans son discours, que la synergie entre les institutions étatiques s'est révélée opérante et judicieuse sur le terrain. Cette approche a permis, grâce à l'engagement de tous les services, de diminuer l'étendue des surfaces boisées détruites à l'échelle nationale au cours des trois dernières années.

Il a poursuivi en affirmant que, même si les conditions atmosphériques favorisent généralement l'apparition des incendies, les zones calcinées sont restées contenues, du fait de la maîtrise rapide de la majorité des sinistres en un temps très court. Il a également rendu hommage aux performances notables de la Protection civile sur les scènes nationale et internationale, de même qu'au rôle essentiel joué par l'Armée nationale populaire (ANP), qui déploie ses uni-



tés dans les grandes forêts, sans oublier les patrouilles et la présence opérationnelle de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, chacune agissant dans son domaine de compétence. Par ailleurs, le ministre a salué l'action des divers services sécuritaires pour intensifier les mesures préventives et les réponses rapides face aux incendies, venant en complément des efforts de la Direction générale des forêts (DGF) et de la Protection civile, dont il a souligné le dévouement et la collaboration fructueuse avec l'ensemble des partenaires.

À cette occasion, M. Sayoud a fait part des remerciements du président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux personnels de la Protection civile. Il a rappelé que, lors du dernier Conseil des ministres, le chef de l'État lui avait confié la mission de transmettre sa gratitude à tous les membres de ce corps, en reconnaissance de leur engagement exceptionnel. Il a aussi réaffirmé la détermination de l'État à poursuivre le renfort en équipements et en personnels de l'ensemble des institutions, mentionnant l'aval donné par le président de la République pour le recrutement, cette année, de 3 000 nouveaux agents de la Protection civile, ainsi que l'arrivée d'effectifs supplémentaires au sein de la Sûreté

nationale.

Précisons que le scénario de cet exercice sur le terrain, inscrit dans le plan national de prévention et de lutte contre les incendies forestiers, visait à améliorer la préparation des divers services et équipements mobilisés. Il a simulé un feu de forte intensité, exigeant l'engagement immédiat des moyens terrestres – camions d'intervention et d'extinction, citernes, colonnes mobiles, détachements régionaux spécialisés – ainsi que des appareils aériens.

Ont été déployés pour cette manœuvre 220 agents de différents grades, 42 camions d'extinction de capacités variées, deux hélicoptères du Groupement aérien de la Protection civile, huit avions bombardiers d'eau et deux gros porteurs de l'ANP.

Cet entraînement avait pour objectif d'éprouver le niveau de préparation et la réactivité, d'évaluer la coordination entre les multiples intervenants de la gestion des risques majeurs, et de consolider la complémentarité entre les dispositifs au sol et dans les airs.

En complément de cette visite, M. Sayoud s'est rendu au Centre de commandement pour la gestion des opérations en situation de catastrophes naturelles. Il y a pris connaissance d'une présentation détaillée sur ses composantes : réseaux de transmission (filaires et sans fil), diverses plateformes et applications numériques, cellule de renseignement pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données liées aux événements, ainsi que la section cartographique numérique permettant de géolocaliser les zones sinistrées et les sites d'intervention.

S.S

## DESTRUCTION DE TERRES AGRICOLES

## LA CONSTRUCTION D'UN AÉROPORT DÉCHAÎNE LA COLÈRE À MAYOTTE

Par Chaimaa Sadou

Le projet de construction d'un nouvel aéroport à Bouyouni-M'Tsangamouji, dans le nord de Mayotte, suscite une vive opposition. Prévu pour 2036, il menace de faire disparaître des centaines d'hectares de terres fertiles, essentielles à la sécurité alimentaire de l'île. Face aux indemnités incertaines et à la menace sur leur production, les exploitants se mobilisent pour défendre leurs parcelles. À quelques pas de l'ancienne usine sucrière de Soulou, une vingtaine d'agriculteurs se sont réunis sous un kiosque, bien décidés à faire entendre leur voix. L'enjeu est de taille : d'ici 2036, la construction du futur aéroport de Bouyouni-M'Tsangamouji, doté d'une piste de 2 730 mètres, devrait empiéter sur 300 à 400 hectares de terres agricoles parmi les plus fertiles de l'île. « Plus d'une centaine d'agriculteurs vont perdre leurs terres », déplore Boinali Saindou, cultivateur sur place. Le choix de la Grande-Terre découle de l'abandon du projet d'extension de la piste de Pamandzi, en Petite-Terre. L'émergence du volcan sous-marin Fani Maoré en 2019 et les risques sismiques qui en ont découlé ont rendu cette option trop coûteuse et incertaine. L'île s'est enfoncée de 19 centimètres à cet endroit, la rendant vulnérable aux submersions marines. Le gouvernement a choisi d'investir 1,2 milliard d'euros dans cette nouvelle infrastructure, censée désenclaver l'archipel. Pour les exploitants, cette décision représente un véritable déchirement. Abassi Dimassi, jeune agriculteur, a investi des milliers d'euros pour rendre sa parcelle de 2,9 hectares cultivable et la convertir en bio. « L'aéroport va passer juste à côté », s'inquiète-t-il, craignant pour la qualité de son miel produit à proximité. Mariama Djanfar, qui cultive bananes, mangues et oranges sur une parcelle familiale de 9 hectares, voit sa survie économique menacée.

Au-delà de la perte de leurs moyens de subsistance, les agriculteurs s'inquiètent des indemnités. Beaucoup exploitent des terres sans titre de propriété régularisé, ce qui pourrait les priver de toute compensation financière. « Si les habitants commencent à se battre pour les indemnités des terrains familiaux, les tensions

vont s'exacerber », redoute Rachidi, agriculteur vivrier, soulignant les problèmes liés à la régularisation foncière. La question de la sécurité alimentaire est également au cœur du débat. Mayotte, déjà fortement dépendante des importations, risque de perdre 5 à 10 % de sa production locale. Laurent Guichaoua, président de l'Union des coopératives agricoles de Mayotte (Ucoopam), résume le sentiment général : « À Mayotte, la majorité des personnes souhaitent cet aéroport. Mais il ne faut pas oublier qu'on a besoin de manger avant de voyager. » Deux visions agricoles s'affrontent quant à l'avenir du secteur. La FNSEA locale espère que de nouvelles infrastructures compenseront les pertes et moderniseront les techniques agricoles. À l'inverse, le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf) défend la préservation de l'agriculture familiale et du « jardin mahorais », une technique d'agroforesterie traditionnelle. Le président du Modéf, Fouad Ali, s'oppose fermement à l'intensification via des serres, qu'il juge inadaptées au climat tropical. Face à ces enjeux, les agriculteurs se sont organisés. Après plusieurs rassemblements, ils ont créé le Collectif des agriculteurs et propriétaires fonciers 976 Bouyouni-M'Tsangamouji. Boinali Saindou, élu président, affirme : « L'idée de l'association n'est pas tant de dire oui ou non au projet, mais de défendre nos intérêts, car si l'État veut vraiment faire l'aéroport, on n'aura pas le choix. » Une charte d'engagement a été signée avec le préfet, promettant un accompagnement pour les compensations, mais les agriculteurs restent vigilants.

Le projet d'aéroport à Bouyouni-M'Tsangamouji illustre le conflit entre développement des infrastructures et préservation des ressources vitales d'un territoire. À Mayotte, privilégier la mobilité aérienne au détriment des terres nourricières soulève des interrogations sur les priorités du gouvernement. Face à l'avancée du projet, les agriculteurs, unis, entendent désormais peser dans les négociations pour sauvegarder leur avenir. Cette mobilisation inédite pourrait influencer le cours du dossier et rappeler aux décideurs l'importance cruciale de la souveraineté alimentaire.

C.S

## DES VERGERS POUR ÉLOIGNER LE DÉSERT

## PLANTATION DE PLUS DE 27.000 ARBRES FRUITIERS RÉSISTANTS À LA SÉCHERESSE

Plus de 27.000 plants d'arbres fruitiers rustiques résistants à la sécheresse ont été plantés dans la wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre des efforts de l'État visant à développer cette filière agricole, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Le chef du service de l'aménagement des parcours et de l'Organisation foncière à la DSA, Benhargal Naïmi, a indiqué à l'APS que cet important projet de développement, initié par le secteur de l'agriculture et bénéficiant de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour assurer sa réussite, a permis la plantation de 27.400 plants de trois essences d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse sur une superficie totale de 138 hectares.

Il a précisé que 67 agriculteurs, répartis à travers les différentes communes de la wilaya, ont bénéficié de ce projet, soulignant que les plantations comprennent plus de 12.000 figuiers, 10.900 amandiers et 4.500 pistachiers.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement de proximité des bénéficiaires de ce programme, la DSA a également prévu une autre opération de soutien consistant à fournir aux agriculteurs des équipements d'irrigation (goutte-à-goutte), en plus d'assurer un accompagnement technique et un suivi continu à travers les services de vulgarisation agricole.

Cette démarche vise à garantir la réussite de ce projet prometteur, dont l'objectif est de créer des exploitations pilotes dédiées aux arbres fruitiers résistants à la sécheresse, notamment le pistachier.

R.Env

## SALON DE WILAYA DES PRODUITS DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

PLUS DE 30 ARTISANS  
ONT RÉPONDU À L'APPEL

Un salon de wilaya des produits de l'artisanat traditionnel a été inauguré, dimanche à la Maison de l'artisanat et des métiers de Mascara, avec la participation de 35 artisans et artisanes, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du tourisme, commémorée le 25 juin de chaque année.

Organisée à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, cette manifestation offre aux visiteurs l'occasion de découvrir et d'acquiescer une grande variété de produits de l'artisanat traditionnel local, notamment des habits traditionnels pour hommes et femmes, des objets en bois, des pâtisseries traditionnelles, des tissus, des poteries, des articles en verre, des ustensiles ménagers fabriqués à partir du palmier-doum, ainsi que du savon à base de l'huile d'olive et des produits dérivés



du miel. Ce salon de deux jours, comprend également un espace dédié à la présentation des missions de la Chambre de l'artisanat et des métiers, notamment l'enregistrement des arti-

sans et la promotion des activités artisanales locales. Des affiches mettant en valeur les atouts et les potentialités touristiques de la wilaya de Mascara y sont également expo-

sées.

La première journée de cette manifestation a enregistré une forte affluence de visiteurs venus de la ville de Mascara, ainsi que de plusieurs communes voisines, telles que Mammounia et Aïn-Fares, qui ont manifesté un vif intérêt pour les différents produits artisanaux proposés.

En marge du salon, les organisateurs ont également programmé un atelier consacré au costume traditionnel masculin et féminin propre à la région de Mascara, afin de mettre en lumière les efforts du secteur du tourisme et de l'artisanat pour valoriser ce patrimoine et assurer sa préservation.

Selon les organisateurs, cette manifestation vise à promouvoir le travail artisanal traditionnel, à valoriser les produits de l'artisanat local et à leur ouvrir de nouvelles perspectives de commercialisation. Elle s'inscrit également dans le cadre du programme annuel de la Chambre de l'artisanat et des métiers, destiné à préserver les métiers traditionnels menacés de disparition et à renforcer la place du produit artisanal local.

R.S

## DÉTENTE

## SOUK EL TENINE FAIT PEAU NEUVE

Les infrastructures publiques de la commune de Souk El Tenine, dans la wilaya de Bejaïa, ont été renforcées par la réalisation d'un front de mer pour la plage de Lota, de nature à contribuer au renforcement de l'attractivité de cette région du littoral et à offrir un espace aménagé pour l'accueil des estivants durant la saison estivale.

Ce projet, dont la 1ère tranche a été inaugurée samedi soir par le wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à aménager les espaces publics au profit des citoyens et des estivants, ainsi qu'à renforcer l'attractivité du littoral en mettant à leur disposition un espace moderne et aménagé garantissant confort et sécurité aux familles et aux visiteurs du-

rant la saison estivale. A cette occasion, M. Kerbouche a indiqué que cette réalisation s'inscrit dans le cadre de "la politique de l'Etat visant à valoriser le littoral et à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens", soulignant la nécessité de préserver cet acquis, d'en assurer l'entretien et d'en garantir une exploitation optimale.

Il a également réaffirmé l'engagement des autorités de la wilaya à poursuivre la concrétisation des différents projets de développement susceptibles "d'améliorer le cadre de vie du citoyen et de promouvoir le développement local à travers les différents communes de la wilaya".

Réalisée en 45 jours, cette infrastructure publique comprend plusieurs espaces modernes ga-

rantissant le confort et la sécurité des enfants, des familles et des visiteurs. Une enveloppe de 60 millions de DA a été consacrée à l'aménagement de la 1ère tranche du front de mer sur un linéaire de 400 m. Les travaux se poursuivront dans une seconde phase qui portera sur l'aménagement des 800 m restants de la plage.

A noter que la wilaya a bénéficié, au titre de l'année 2026, d'une enveloppe de plus de 13 millions de DA, dans le cadre d'une opération centralisée, destinée à la réalisation d'études portant sur la réhabilitation de neuf (9) plages à travers les communes de Beni Ksila, Bejaïa, Aokas, Tichy, Boukhlifa et Melbou.

R.S

## CANICULE EN EUROPE

PLUS DE 1300 DÉCÈS LIÉS AUX  
TEMPÉRATURES EXTRÊMES

La vague de chaleur exceptionnelle qui frappe l'Europe depuis plus d'une semaine, continue de se déplacer vers le centre et l'est du continent, où plusieurs records historiques de température ont été battus, tandis que le bilan humain s'alourdit avec plus de 1.300 décès imputables à la canicule recensés depuis le 21 juin, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Après avoir touché la péninsule Ibérique, la France et l'Italie, la masse d'air brûlant affecte désormais notamment l'Allemagne, la Pologne, la Tchéquie et la Slovaquie, où une nouvelle journée de chaleur extrême était attendue dimanche.

"Plus de 1.300 décès supplémentaires ont été enregistrés depuis le 21 juin en lien avec les températures élevées en Europe", a déclaré dimanche sur les réseaux sociaux le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"A l'heure actuelle, 150 millions de personnes vivent sous une chaleur extrême, des centaines de personnes sont décédées, des écoles sont fermées et les réseaux électriques sont mis à rude épreuve", a-t-il ajouté.

Les records historiques se sont accumulés samedi: le Danemark n'a jamais eu aussi chaud depuis la création des relevés météo en 1874, avec une température montant jusqu'à 37 C.

Dimanche, beaucoup de pays ont

battu un nouveau record dont la Tchéquie (41,1 C mesurés à Doksany, au nord de Prague), la Pologne (40,5 C) et l'Allemagne (41,7 C).

Dans ce contexte, à Berlin, la police a de nouveau utilisé des canons à eau pour permettre aux habitants de se rafraîchir, tandis que plusieurs pays ont multiplié les recommandations sanitaires, ouvert des centres climatisés et limité certaines activités en extérieur. Les infrastructures restent sous tension, avec des perturbations dans les transports et sur les réseaux électriques. Les prévisionnistes s'attendent à une amélioration progressive sur l'Europe occidentale, mais préviennent que la chaleur continuera de gagner les Balkans et une partie de l'Europe orientale au début de la semaine prochaine. En effet, les Balkans sont à leur tour frappés par la canicule depuis samedi, avec l'intégralité de la côte adriatique croate en alerte rouge.

Avec 39 C attendus à partir de dimanche dans certaines régions de Serbie, de Macédoine du Nord, de Bosnie et du Monténégro, selon les différents instituts météorologiques nationaux, la région devrait suffoquer au moins jusqu'à lundi.

Les climatologues rappellent que la multiplication et l'intensification des canicules constituent l'une des manifestations les plus visibles du changement climatique d'origine humaine.

R.S

## SANTÉ PUBLIQUE

RÉALISATION D'UNE  
INTERVENTION DÉLICATE EN  
CARDIOLOGIE

Le service de cardiologie du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) "Dr Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbes a enregistré un nouveau succès médical, le premier du genre au niveau de la wilaya, en réalisant une première opération de commissurotomie mitrale percutanée (CMP), a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de cet établissement hospitalier.

La cellule d'information et de communication a précisé que cette intervention pointue, qui s'inscrit dans le cadre du développement continu de la cardiologie interventionnelle structurée, a été pratiquée avec succès sur une patiente quadragénaire souffrant d'un rétrécissement mitral (sténose mitrale) consécutif à un rhumatisme articulaire aigu (RAA).

Dans le même sillage, l'équipe médicale a réussi, le même jour, une seconde intervention de fermeture de communication interauriculaire (CIA) par voie percutanée sur un patient âgé de 60 ans, qui a pu quitter le service dès le lendemain après la stabilisation de son état de santé.

Ces deux procédures interventionnelles ont été réalisées par le Dr Hakim Hadjouni, maître-assistant en cardiologie, assisté de son équipe médicale et paramédicale de l'unité de cardiologie interventionnelle, sous l'encadrement du Pr Farouk Boukerche (Wilaya d'Oran) et avec la contribution du Dr Amine Fekih pour le monitoring par échographie transœsophagienne (ETO) durant et après l'intervention.

Cette performance médicale vient couronner une année d'activité soutenue, depuis la reprise du cathétérisme cardiaque au sein du service, ayant permis de prendre en charge plus de 630 patients depuis juin 2025.

Pour l'année 2026, l'équipe médicale a tracé un programme ambitieux visant à promouvoir la cardiologie interventionnelle structurée, notamment dans le traitement des valvulopathies et des cardiopathies congénitales, afin de rehausser la qualité des soins et d'épargner aux patients de la wilaya et des régions limitrophes les contraintes de déplacement, a-t-on souligné de même source.

R.S

MONDIAL 2026 / ALGÉRIE - AUTRICHE (3-3)

## L'AVENTURE CONTINUE POUR LES VERTS

**La sélection algérienne de football s'est qualifiée aux 16es de finale de la Coupe du monde actuellement en cours aux Etats Unis, après son résultat nul contre l'Autriche (3-3, mi-temps 1-1), en match disputé dans la nuit de samedi à dimanche, au stade Arrowhead de Kansas City, dans le cadre de la 3e et dernière journée de la phase de poules (Groupe J).**

Les Autrichiens avaient ouvert le score par Arnautovic, qui s'était retrouvé face à face avec le gardien algérien, Benbot, avant de le tromper d'une petite pichenette (1-0/28e).

Les Verts ont réagi dans la foulée, en se procurant plusieurs occasions nettes de scorer, dont les meilleures ont été celles de Belghali (32e), Maza (35e) et surtout Farès Chaïbi, dont le tir puissant à l'entrée des 18 mètres avait heurté le poteau (39e).

Les efforts des Algériens ont fini par porter leurs fruits juste avant la pause, avec une égalisation méritée, signée du défenseur Belghali, qui après un exploit individuel sur l'aile droite avait réussi à tromper le gardien autrichien d'un tir puissant, dans l'angle fermé (1-1).

Au retour des vestiaires, les Autrichiens ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce à Sabit-



zer, auteur d'un deuxième but à la 55e, mais c'était sans compter sur la détermination du meneur de jeu algérien, Ryad Mahrez, qui avait

pris ses responsabilités en fin de match, en commençant par égaliser à la 60e, avant d'inscrire un troisième but à la 90e+3.

Dans un ultime sursaut d'orgueil, les Autrichiens avaient réussi à arracher l'égalisation, à la 90e+6, grâce au fraîchement incorporé Kajtazic.

L'Algérie a réussi à engranger un quatrième point, qui la qualifie au prochain tour, où elle sera appelée à défier la Suisse, alors que l'Autriche sera opposée à l'Espagne.

Dans l'autre match de ce Groupe (J), disputé au même horaire au stade AT&T de Dallas, l'Argentine a conforté sa première place, en battant la Jordanie (3-1).

Un troisième succès en autant de matchs pour la sélection Albiceleste, championne du monde en titre, qui de son côté sera appelée à en découdre avec le Cap-Vert.

RS

QUALIFICATION  
DE L'ALGÉRIE AUX 16<sup>ES</sup>  
DE FINALE DE LA  
COUPE DU MONDE 2026

## SCÈNES DE LIESSE À TRAVERS TOUT LE PAYS

Immédiatement après le match nul contre l'Autriche (3-3), dont le coup de sifflet final a pourtant été donné très tôt dans la matinée de dimanche à Kansas City, les rues de nombreuses villes à travers le pays, notamment à Alger, ont été envahies par des centaines de supporters en liesse, sortis fêter la qualification des Verts aux 16es de finales de la Coupe du monde de football, actuellement en cours aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

A Alger, des centaines de personnes, qui pourtant avaient passé une nuit blanche, n'ont pas hésité à monter à bord de leurs voitures et former des cortèges, à travers lesquels ils ont exprimé leur joie suite à cette qualification amplement méritée des coéquipiers de Riyad Mahrez, auteurs d'un match héroïque contre l'Autriche.

A la place Maurice Audin, des klaxons retentissaient au milieu de chants de supporters scandant "One, Two, Three, Viva l'Algérie", rappelant les grands moments du football algérien.

La même atmosphère a été enregistrée dans d'autres wilayas du pays, à l'instar de Sétif, Constantine et Oran.

Plusieurs fans de l'EN, qui n'ont pas eu la chance de se rendre aux Etats-Unis, et qui ont suivi ce match devant leur poste de télévision, ont vécu, pour certains, cette rencontre sur les nerfs, surtout en deuxième mi-temps, marquée par de nombreux rebondissements.

Ils ont attendu jusqu'au coup de sifflet final donné par l'arbitre Ouzbek, pour donner libre cours à leur joie, notamment, dans les cafés et les places publiques, où le match était retransmis en direct sur les écrans.

A pied ou en voiture, seuls ou en famille, les supporters de l'EN ont sillonné les différentes artères de plusieurs villes du pays, en agitant des drapeaux de l'Algérie, créant une véritable atmosphère d'allégresse.

RS

## INFANTINO SALUE LE SPECTACLE OFFERT PAR LE MATCH ALGÉRIE-AUTRICHE

président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a salué le spectacle offert par le match Algérie-Autriche, mardi à Kansas City, pour le compte de la 3e et dernière journée (groupe J) du premier tour de la Coupe du monde 2026, estimant que cette rencontre restera parmi les moments forts de la compétition. Dans un message publié sur son compte Instagram au lendemain du match entre les deux sélections (3-3), le président de l'instance mondiale de football a exprimé son admiration pour l'intensité et le suspense qui ont marqué cette rencontre.

"C'était magnifique. Seul le football peut sus-

citer de telles émotions. L'Algérie et l'Autriche nous ont offert un match pour les âges, alors que les deux équipes atteignent les 16e de finale. Des occasions comme celle-ci font de la Coupe du monde le plus grand spectacle de la planète", a écrit Infantino.

L'hommage rendu par le président de la FIFA constitue une reconnaissance supplémentaire de la performance et de l'état d'esprit affichés par les "Verts", dont le parcours continue de susciter l'intérêt des observateurs du football mondial à l'occasion de cette édition 2026 de la Coupe du monde.

RS

NEUF PAYS AFRICAINS AU 2E TOUR

## LE FOOTBALL AFRICAIN CONFIRME SON ESSOR

**L'Afrique réalise un parcours historique lors de cette Coupe du monde 2026. Sur les dix équipes engagées dans la compétition, neuf ont réussi à se qualifier pour les seizièmes de finale. Ce résultat dépasse les performances enregistrées lors des précédentes éditions et confirme le progrès du football africain sur la scène internationale.**

Par Hamida Indja

La Coupe du monde 2026 s'inscrit déjà comme une édition historique pour le football africain. Après 17 jours de compétition, neuf des dix sélections africaines engagées ont obtenu leur qualification pour les seizièmes de finale. Jamais le continent n'avait placé autant d'équipes au deuxième tour d'un Mondial.

La République démocratique du Congo a été l'une des dernières équipes à rejoindre les qualifiées. Opposés à l'Ouzbékistan, les Léopards ont longtemps été en difficulté après avoir encaissé un but dès la 10e minute. Ils ont toutefois réussi une remarquable remontée grâce à Fiston Mayele, auteur d'un but à la 78e minute, et à Yoane Wissa, qui a inscrit un doublé, d'abord sur penalty à la 68e minute, puis dans le temps additionnel. Cette victoire permet à la RDC de terminer à la troisième place de son groupe avec quatre points, derrière le Portugal, qui en totalise cinq.

Après la rencontre, Fiston Mayele a déclaré qu'il était très

heureux. Il a également expliqué que ce moment était historique pour son pays. Il a ajouté qu'il était très fier de représenter la RDC. Selon lui, remporter cette première victoire et accéder au tour suivant constitue une immense fierté pour tout le peuple congolais. Il espère désormais que cette belle aventure se poursuivra.

L'Algérie a également validé son billet pour le deuxième tour après son match nul (3-3) face à l'Autriche. Les Verts rejoignent ainsi l'Afrique du Sud, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cap-Vert, l'Égypte, le Maroc et la RDC parmi les représentants africains qualifiés.

Ce résultat est impressionnant au regard des précédentes Coupes du monde. En 2014, au Brésil, sur les six sélections africaines engagées, à savoir l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et l'Algérie, seuls l'Algérie et le Nigeria avaient atteint le deuxième tour. En 2018, en Russie, cinq sélections africaines étaient présentes, mais aucune n'était parvenue à franchir la phase de groupes. En 2022, au Qatar, le Sénégal et le

Maroc avaient atteint les huitièmes de finale, tandis que le Maroc avait réalisé un parcours exceptionnel en devenant la première sélection africaine à atteindre les demi-finales.

L'année 2026 restera historique pour le football africain. Avec dix équipes engagées au départ et neuf qualifiées pour le deuxième tour, le continent enregistre le meilleur résultat de son histoire. Ce succès illustre les progrès du football africain, portés par des championnats plus compétitifs, une meilleure formation des jeunes talents et des joueurs évoluant dans les plus grands clubs européens.

Le plus difficile commence désormais avec les matches à élimination directe. Les adversaires seront plus redoutables, mais les sélections africaines ont déjà démontré qu'elles étaient capables de rivaliser avec les meilleures équipes du monde. Les supporters espèrent désormais voir plusieurs représentants du continent poursuivre leur parcours et écrire une nouvelle page de l'histoire du football africain.

HI

## DES GALERIES D'ART PLASTIQUE DANS LES PRISONS SUD-AFRICAINES

# L'ART COMME LEVIER DE RÉINSERTION DES DÉTENUS

*En évoquant la prison, notre imaginaire collectif renvoie souvent à des barreaux, des cellules verrouillées et une liberté confisquée. Mais, dans l'un des établissements pénitentiaires de Johannesburg, en Afrique du Sud, la réalité est tout autre.*

Par Malika Azeb

**E**n effet, les autorités ont mis en place une stratégie nationale visant à réduire la récidive grâce à un programme de réinsertion culturelle et éducative qui consiste à donner aux détenus la possibilité de développer des compétences, de générer un revenu et de préparer ainsi leur retour dans la société.

Le département des services pénitentiaires a, depuis 2023, ouvert neuf galeries d'art et d'artisanat au sein des prisons du pays, dont celle de Leeuwkop, où les créations de 34 détenus sont aujourd'hui exposées, offrant aux visiteurs un aperçu de parcours marqués par la transformation personnelle.

Les prisonniers eux-mêmes ont accès aux œuvres de leurs codétenus, dans un environnement où l'art devient un moyen d'expression et de reconstruction.

Freddy Mongkoai, 51 ans,



condamné à une peine de prison de 12 ans après avoir pris part à un acte de justice populaire, est l'un des détenus qui participe à ce programme en se tournant, depuis son incarcération, vers la peinture et la sculpture en papier mâché.

Il estime que ces initiatives permet-

tent aussi de changer le regard porté sur les prisonniers, tout en souhaitant que ces œuvres puissent aider le public à mieux comprendre leur réalité et leur humanité.

À sa sortie de prison, ce détenu ambitionne de créer une galerie d'art et d'employer d'autres anciens prison-

niers afin de les aider à éviter la récidive.

Selon Unathi Mahlati, responsable de programme senior chez Just Detention International South Africa, le programme repose également sur un accompagnement psychologique et introspectif. Les participants sont encouragés à explorer leurs émotions et leurs besoins, dans un environnement souvent marqué par la rigidité et la discipline.

Cette initiative culturelle, artistique et artisanale vise à offrir un espace où les détenus peuvent simplement être eux-mêmes, malgré les contraintes du milieu carcéral. Au-delà de la création, ces programmes ambitionnent de développer des compétences et de préparer les participants à une vie hors de prison, dans un pays où le taux de récidive peut atteindre jusqu'à 95 %, d'après certaines estimations.

Les autorités pénitentiaires rappellent que ce problème de récidive contribue fortement à la surpopulation carcérale, dans des établissements souvent confrontés à la violence, aux gangs et au manque de ressources. La réinsertion apparaît ainsi comme un enjeu central des politiques pénales sud-africaines.

MA

## SÉRÉNITÉ ET PLÉNITUDE

# LE YOGA, UNE DISCIPLINE MILLÉNAIRE ALLIANT SPORT, SPIRITUALITÉ ET PHILOSOPHIE

Le yoga est une pratique holistique visant à combiner le corps, l'esprit et la respiration. C'est une discipline millénaire originaire de l'Inde.

Le yoga est fondé sur un enchaînement de mouvements lents destinés à renforcer les muscles, à améliorer la souplesse et à développer l'équilibre. Ces postures sont appelées asanas.

Le pranayama est un fondement qui consiste à contrôler le souffle, à réguler le système nerveux, à calmer le mental et à gérer le stress.

Il existe différents styles de yoga adaptés à tous les niveaux et à tous les objectifs, dont principalement le Hatha Yoga, le Vinyasa Yoga, le Yin Yoga et l'Ashtanga Yoga.

Le yoga est aujourd'hui devenu un phénomène planétaire, puisqu'il est pratiqué par plus de 300 millions de personnes à travers le monde. D'ailleurs, l'Organisation des Nations unies (ONU) lui a consacré une journée célébrée le 21 juin de chaque année, en reconnaissance de sa popularité et de ses bienfaits.

Cette journée est née à l'initiative du Premier

ministre Narendra Modi, qui a soumis la résolution à l'ONU en 2014.

Varun Veer, expert et professeur de yoga, a enseigné cette discipline millénaire un peu partout dans le monde, de la Grèce à la France, en passant par le Canada, les États-Unis et Hong Kong.

Ce yogi explique que « l'histoire du yoga remonte à plus de 10 000 ans. Le Rig Veda est donc le plus ancien texte sacré au monde en matière de spiritualité, de philosophie hindoue ou de religion. Le yoga trouve ses racines dans les Védas et dans l'humanité. Il transmet ainsi le concept de la réalisation de soi ».

Outre sa dimension physique, le yoga comporte également un aspect mental et spirituel dans sa forme traditionnelle. Mais, en Occident, il a été réduit à 95 % aux asanas (postures) et très peu au prana (souffle). En revanche, dans la culture indienne, la méditation reste incontournable.

« À l'époque, il n'y avait que le Hatha Yoga, la pratique la plus traditionnelle. Mais lorsque le yoga s'est répandu hors de l'Inde, les gens ont

compris qu'il existait de nombreuses formes de yoga et qu'il pouvait y en avoir d'autres. Prenons, par exemple, le yoga Iyengar, le Vinyasa, l'Ashtanga et le yoga Sivananda. La base, c'est le Hatha Yoga. Quoi que vous pratiquiez sur le plan physique, c'est du Hatha Yoga », raconte Varun Veer.

Ce yogi de 51 ans, titulaire d'un doctorat sur les origines et l'essence de cette discipline, explique : « Normalement, si l'on observe la culture indienne, la tradition indienne, la culture familiale indienne, dès le plus jeune âge, on enseigne la méditation. Si je parle en hindi à la maison, on dit toujours : "Dhyan se khao", ce qui signifie que lorsque vous mangez, vous devez vous concentrer sur votre nourriture ; "Dhyan se padho", quand vous étudiez, concentrez-vous sur vos études ; "Dhyan se chalo", quand vous marchez, concentrez-vous sur votre marche. Ainsi, partout, on ajoute "dhyan". "Dhyan", c'est la méditation. »

M.A

## TISSEMSILT

# PLUS DE 100 SECOURISTES FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Plus de 100 secouristes ont bénéficié de formations aux premiers secours organisées par la Direction de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt depuis le début de l'année 2026 jusqu'à la fin du mois de juin, a indiqué, dimanche, le chef de la cellule de l'information et de la communication de cette direction.

Le lieutenant Benomar Sid Ali a précisé que ces sessions s'inscrivent dans le cadre du programme de la Direction générale de la Protection civile, placé sous le slogan "Un secouriste dans chaque famille", visant à diffuser la culture des premiers secours, à sensibiliser les citoyens aux risques et à promouvoir les valeurs de solidarité et de citoyenneté.

Ces formations, ouvertes aux citoyens de toutes les catégories d'âge et des deux sexes, allient enseignement théorique et exercices pratiques. Elles permettent aux participants d'acquérir les connaissances et les réflexes

nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'accident, contribuer à sauver des vies et limiter les complications liées aux blessures.

Le même responsable a annoncé que plus de 120 autres secouristes devraient être formés lors de la prochaine session prévue en juillet, notamment parmi les jeunes, en raison de l'intérêt croissant suscité par cette initiative, organisée dans les établissements de la formation professionnelle de la wilaya.

Chaque session de formation s'étale sur une durée de 21 jours et comprend des cours théoriques ainsi que des exercices pratiques consacrés aux gestes de premiers secours et aux techniques de sauvetage. Elle est sanctionnée par un examen permettant d'évaluer les connaissances et les compétences acquises par les participants.

R.S

## LA CHANSON ALGÉRIENNE EN DEUIL

# ALI IDEFLAWEN N'EST PLUS

L'artiste chanteur et interprète du groupe Ideflawen, Ali Aït Ferhat, plus connu sous son nom de scène, Ali Ideflawen, est décédé dimanche à Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de sa famille.

Membre fondateur de l'emblématique groupe "Ideflawen" à la fin des années 1970, Ali Aït Ferhat s'est éteint à l'âge de 69 ans, des suites d'une longue maladie.

Figure de proue de la chanson engagée, le défunt a marqué plusieurs générations de mélomanes avec ses mélodies folk et ses textes poignants et incisifs.

Natif d'une famille révolutionnaire de Timizart (Tizi-Ouzou), l'artiste laisse un héritage musical de 11 albums, dont le dernier "Abudali" (Le troubadour) est sorti en 2018. et qui ont tous connu un grand succès

R.C

JUSTICE ET INJUSTICE

# LE COMLOT CONTRE PALESTINE ACTION

## (2<sup>e</sup> PARTIE)

*La Cour d'appel ayant désormais infirmé cette décision peu convaincante, l'arrêt de la Haute Cour contre l'interdiction ressemble davantage à une manœuvre de diversion — une mise en scène juridique cynique.*

Par Jonathan Cook  
In mondialisation.ca,  
24 juin 2026

La décision de février fait l'effet d'une manipulation orchestrée par la magistrature britannique pour donner l'impression qu'elle a soigneusement pesé le pour et le contre, d'une part, la protection des droits fondamentaux de longue date que sont la liberté d'expression et de réunion et, d'autre part, de prétendues « préoccupations de sécurité nationale » — c'est-à-dire le droit d'Israël à commettre des atrocités.

En réalité, il n'y avait aucune chance que les plus hauts magistrats britanniques, piliers de l'establishment, acceptent de limiter la participation du Royaume-Uni au génocide.

Cela aurait mis l'État britannique sur une trajectoire de collision avec Washington, qui a pleinement soutenu le génocide tant sous la présidence de Biden que sous celle de Trump.

Confronté à une condamnation généralisée de la part des organisations de défense des droits de l'homme, des organisations juridiques internationales et de pans importants de l'opinion publique britannique, le gouvernement Starmer avait désespérément besoin de donner un peu de crédibilité à son argument improbable, présenté devant la Haute Cour et la Cour d'appel, selon lequel Palestine Action devait être assimilée à Al-Qaïda ou à l'État islamique — une tâche loin d'être aisée.

Mais l'aide est venue sous la forme d'un procès très médiatisé contre certains des deux douzaines de militants de Palestine Action en attente de jugement.

Le problème pour le gouvernement était qu'ils avaient tous été arrêtés pour leur implication dans des actes de dégradation de biens liés au génocide — des usines Elbit à deux avions de combat de la Royal Air Force — avant que le groupe ne soit déclaré organisation terroriste.

Bien qu'ils n'aient pas été inculpés rétroactivement d'infractions liées au terrorisme (le ministère public avait compris qu'il y avait peu de chances de convaincre un jury de les condamner pour de tels chefs d'accusation), ils ont été maintenus en détention provisoire trois fois plus longtemps que la durée maximale normale, dans des conditions particulièrement dures et restrictives. En réalité, ils étaient déjà traités comme s'ils étaient des terroristes.

Cela a conduit plusieurs détenus à entamer une grève de la faim prolongée.

Il faut noter que cette grève n'a pratiquement pas été relayée par les médias britanniques, sans doute par crainte qu'elle n'attire l'attention sur les mauvais traitements dont ils faisaient l'objet et sur les raisons pour lesquelles ils étaient prêts à risquer leur santé, voire leur vie.



### Un procès manipulé

Le procès des six militants de Palestine Action a débuté en novembre 2025, se déroulant parallèlement aux délibérations de la Haute Cour et de la Cour d'appel visant à déterminer si le gouvernement était fondé à déclarer le groupe comme organisation terroriste.

Le gouvernement s'est servi de ce procès pour renforcer son dossier en faveur de l'interdiction, et ce faisant, a compromis la procédure à l'encontre des six accusés avant même qu'elle n'ait commencé.

Yvette Cooper, qui, dans le cadre de ses anciennes fonctions de ministre de l'Intérieur, avait interdit Palestine Action il y a près d'un an, avait affirmé à l'époque que le procès prouverait que le groupe se livrait à des activités terroristes, bien que le ministère public n'ait jamais retenu de chefs d'accusation liés au terrorisme à l'encontre des prévenus.

Parallèlement, des rumeurs ont commencé à circuler dans les médias britanniques — qui auraient été lancées par une agence de relations publiques travaillant pour Elbit Systems — suggérant que Palestine Action était secrètement financé par l'Iran. Aucune preuve n'a jamais été apportée à l'appui de cette allégation.

Les six prévenus du soi-disant « procès de Filton » — du nom de la banlieue de Bristol où se trouve l'usine de drones d'Elbit, dans laquelle ils s'étaient introduits le 6 août 2024 — étaient poursuivis pour trois chefs d'accusation : cambriolage aggravé, troubles à l'ordre public avec violence et dégradation de biens.

Les six militants de Palestine Action photographiés la veille de leur intrusion dans une usine d'Elbit Systems à Filton, près de Bristol, au Royaume-Uni, le 5 août 2024 — Photo : Filton Actionists

Il est important de noter que l'un d'entre eux, Samuel Corner, a également été accusé de coups et blessures volontaires graves : après l'arrivée de la police sur les lieux pour arrêter les militants, Corner a frappé l'une des policières dans le dos avec une masse que les militants avaient utilisée pour détruire la chaîne de production de drones

d'Elbit, provoquant une petite fracture vertébrale chez la policière.

Lorsque les médias ont couvert l'affaire, ce qui était rare, c'était pour se concentrer presque exclusivement sur la blessure de la policière, présentée de manière à suggérer que son dos avait été « brisé ». (En réalité, la fracture était si minime qu'elle n'était pas visible à la radiographie et n'avait pas été détectée lors d'une première IRM ; le traitement recommandé consistait en six semaines de repos modéré et de paracétamol en vente libre.)

La police a également été autorisée à diffuser une vidéo très sélective, composée de séquences montées, montrant les affrontements entre les militants, les agents de sécurité d'Elbit et la police — un autre abus de procédure judiciaire dans cette affaire, destiné à attiser l'opinion publique contre les « Filton 6 ».

Il était clair qu'il ne s'agissait pas d'un procès ordinaire. Le gouvernement était déterminé à obtenir des condamnations qui prouveraient que les six militants s'étaient livrés à des actes de violence intentionnels et prémédités contre des personnes, et ainsi à justifier l'interdiction de Palestine Action.

Le rôle du président du tribunal, Jeremy Johnson, était de s'assurer que le jury parvienne au verdict souhaité. Il était assurément l'homme de la situation.

Johnson a accédé à la magistrature après avoir passé des années à exercer en tant qu'avocat le plus prisé de l'« État secret », représentant les services de renseignement, le ministère de la Défense et la police. Son environnement de travail de prédilection en tant qu'avocat avait été celui des poursuites à huis clos, menées à l'abri du regard du public et de tout examen juridique en bonne et due forme.

Au cours du procès, Johnson a supervisé un nombre extraordinaire de manœuvres juridiques qui ont favorisé le gouvernement. Les accusés se sont vu refuser le droit d'évoquer leurs motivations pour avoir attaqué l'usine Elbit (les termes « génocide » et « nettoyage ethnique » ont été interdits lors des débats). Le type et l'utilisation des armes

endommagées lors de l'attaque ont été dissimulés au jury.

La défense n'a eu aucune possibilité de contre-interroger le personnel d'Elbit. Des preuves vidéo ont été présentées par la police alors qu'elles avaient été sous la garde exclusive d'Elbit pendant un an après l'attaque.

Mais le plus scandaleux de tout est que Johnson a statué que le jury ne devait pas être informé de son droit d'acquiescer en vertu de sa conscience.

En vertu d'un principe connu sous le nom d'« équité du jury », établi dans le droit britannique il y a des centaines d'années, les jurys sont autorisés à contester la décision d'un juge lorsqu'il fait en sorte qu'un accusé n'aie pas de moyens de défense juridique. En réalité, Johnson a activement encouragé le jury à croire qu'il ne disposait pas d'un tel droit.

L'avocat principal de la défense, Rajiv Menon KC, a profité de sa plaidoirie finale pour s'attaquer au juge et attirer l'attention du jury sur ce droit.

Johnson a réagi — dans une autre première juridique — en engageant une procédure pour outrage au tribunal contre Menon, qui a finalement été annulée par la Cour d'appel pour des motifs de procédure, face à l'inquiétude grandissante de la profession juridique.

### La justice comme arme

Malgré ces nombreuses manipulations juridiques, Johnson n'a pas réussi à obtenir les condamnations souhaitées par le gouvernement. En février, le jury a acquitté les accusés des chefs d'accusation les plus graves, à savoir le cambriolage aggravé et les troubles à l'ordre public avec violence, et n'a pas pu parvenir à un verdict concernant le chef d'accusation moins grave de dégradation de biens, ni sur celui de coups et blessures graves dont était accusé Corner.

L'incapacité du jury à se prononcer sur les dommages criminels a permis au ministère public d'engager un deuxième procès contre quatre des militants (les « Filton 4 ») : Charlotte Head, Samuel Corner, Leona Kamio et Fatema Rajwani.

JONATHAN COOK

# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## MASSA KOKARI LE LIÈVRE ET KOÏ LA PANTHÈRE

Il y a bien longtemps, une terrible famine s'abattit sur le pays. Jamais les animaux n'avaient connu une telle misère. Les plus forts s'en prenaient aux plus faibles pour survivre, mais beaucoup mouraient malgré tout de faim.

Assis devant son terrier, Massa Kokari, le lièvre, réfléchissait à un moyen de tirer profit de cette situation.

Il décida de rendre visite à Koï, la panthère.

— Toc ! Toc ! Toc !

— Qui est là ? demanda la panthère.

— C'est ton vieil ami, Massa Kokari.

— Entre ! M'apportes-tu quelque chose à manger ?

Le lièvre secoua la tête.

— Hélas, non. Moi aussi, je souffre de la faim. Mais je crois avoir trouvé une solution pour nourrir nos deux familles. Tu sais que la rivière Mélou est pleine de poissons. Si nous fabriquons une grande nasse pour les capturer chaque nuit ?

Koï approuva aussitôt cette idée.

— Tu es vraiment plein d'ingéniosité. Faisons-le !

Le soir même, ils tressèrent une immense nasse et la déposèrent dans la rivière.

À l'aube, ils revinrent ensemble la relever.

Impatiente, la panthère plongea dans l'eau et tira la nasse.

À sa grande déception, elle n'y trouva qu'un tout petit poisson.

Elle ignorait que, juste avant son arrivée, le lièvre avait discrètement vidé la nasse de tous les gros poissons.

Voyant la déception de sa compagne, Massa Kokari déclara :

— Garde courage. Donne-moi ce petit poisson. Demain, les deux plus gros seront pour toi.

Koï accepta.

Pendant ce temps, le lièvre rapporta chez lui tous les beaux poissons qu'il avait volés et les fit sécher au soleil.

Le lendemain, la scène se répéta.

Cette fois encore, la panthère ne trouva que deux petits poissons.

Le lièvre lui dit :



— Emporte-les si tu veux... ou laisse-les-moi. Demain, les trois plus gros seront à toi.

Confiance après confiance, Koï se laissa tromper.

Chaque nuit, le lièvre retirait les meilleurs poissons avant son arrivée.

Chaque matin, la panthère repartait les pattes presque vides, persuadée que le lendemain serait meilleur. Ainsi passèrent plusieurs jours. Le lièvre accumula une grande réserve de poissons qu'il fit sécher avant de les réduire en une délicieuse poudre assaisonnée de sel et de piment, qu'il conserva dans plusieurs gourdes.

Puis, une nuit, une violente tempête emporta la nasse.

Leur pêche prit fin.

Le lièvre rentra chez lui riche de ses réserves, tandis que la panthère demeurait plus pauvre que jamais.

Depuis ce jour, les deux familles cessèrent de se fréquenter.

Quelque temps plus tard, le roi des animaux convoqua une grande assemblée pour juger une hyène coupable de nombreux crimes.

Pendant le procès, Massa Kokari agitait sans cesse une gourde remplie de sa fameuse poudre de poisson.

Lorsque tous les regards furent tournés vers lui, il en prit une pincée et la mangea avec plaisir.

Intriguée, Koï lui demanda d'en goûter.

Elle trouva cette poudre délicieuse.

— D'où vient une nourriture aussi savoureuse ? demanda-t-elle.

Le lièvre répondit à voix basse :

— Le secret est très simple... mais difficile à accomplir.

— Dis-moi !

Le lièvre s'approcha encore davantage et murmura :

— Si tu veux obtenir une poudre encore meilleure, tue ta vieille grand-mère, fais cuire sa chair avec du sel et du piment, puis réduis-la en poudre.

Aveuglée par sa gourmandise, la panthère ne réfléchit pas.

À peine le procès terminé, elle courut chez sa vieille grand-mère.

Après lui avoir adressé quelques paroles trompeuses, elle la tua.

Elle prépara ensuite sa chair exactement comme le lièvre l'avait indiqué.

Mais le résultat fut une pâte infecte à l'odeur insupportable.

Malgré tout, elle remplit une gourde.

Quelques jours plus tard, elle la présenta fièrement aux autres animaux.

Tous voulurent goûter.

Mais chacun recracha aussitôt cette mixture répugnante.

Caché derrière un buisson, le

lièvre riait aux éclats.

Humiliée, Koï voulut obtenir des explications.

Le lièvre lui cria de loin :

— La délicieuse poudre que tu as goûtée venait des poissons que je t'ai volés à la rivière Mélou... et non de ma grand-mère, qui se porte très bien et te salue !

Folle de rage, la panthère bondit sur le lièvre.

Mais celui-ci se glissa rapidement entre les racines d'un immense fromager.

Ne pouvant l'atteindre avec ses griffes, la panthère prit une longue branche fourchue et recourbée pour fouiller sous les racines.

Chaque fois que le bâton accrochait les pattes du lièvre, celui-ci criait d'une voix moqueuse :

— Fais attention, chère compagne ! Tu vas te faire mal. Crois-tu vraiment pouvoir arracher la racine où ton bâton est coincé ?

La panthère, trompée par cette ruse, abandonna le bâton et saisit une véritable grosse racine du fromager.

Aussitôt, le lièvre se mit à hurler :

— Pitié ! Tu me fais très mal ! Lâche-moi ! Aïe ! Aïe !

Persuadée de tenir enfin le lièvre, la panthère tira de toutes ses forces. Elle tira si violemment que le bâton se brisa net.

Déséquilibrée, elle fut projetée contre le tronc du fromager et se blessa gravement.

Le lièvre éclata de rire.

— Regardez donc ce criminel ! Après avoir tué sa propre grand-mère, il veut maintenant se rendre justice lui-même !

Rouge de colère, la tête en sang, Koï rentra dans son repaire en jurant de se venger un jour du rusé petit lièvre aux yeux rouges.

Moralité : Ne crois pas aveuglément tout ce que l'on te dit, et ne laisse jamais la cupidité ou la colère guider tes décisions. La sagesse protège, tandis que la naïveté et la tromperie conduisent à la chute.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 27 juin 2026

## LE VILLAGE INCONTOURNABLE

Il était une fois, dans un petit village africain, un jeune homme nommé Sékou. Sékou était un garçon ambitieux qui voulait réussir dans la vie. Il avait toujours entendu parler d'un carrefour légendaire où les chemins de la vie se croisaient et où les choix déterminaient le destin.

Sékou décida de partir à la recherche de ce carrefour, convaincu qu'il trouverait la clé de son succès. Il marcha pendant des jours et des nuits, traversant des forêts et des déserts, jusqu'à ce qu'il arrive enfin au carrefour.

Là, il rencontra un vieil homme sage qui lui dit : "Je suis le gardien de ce carrefour. Je peux te montrer les chemins que tu peux prendre, mais c'est toi qui dois choisir."

Le vieil homme montra à Sékou trois chemins différents. Le premier chemin était large et facile, mais Sékou pouvait entendre des

voix qui chantaient des chansons de plaisir et de débauche. Le deuxième chemin était étroit et difficile, mais Sékou pouvait voir des gens qui travaillaient dur et qui semblaient heureux. Le troisième chemin était sombre et mystérieux, et Sékou ne pouvait pas voir ce qui se trouvait au-delà.

Sékou réfléchit longuement et décida de prendre le deuxième chemin, celui qui semblait difficile mais qui paraissait mener à la satisfaction. Le vieil homme lui dit : "Tu as choisi un chemin difficile, mais si tu persévères, tu trouveras la réussite et le bonheur."

Sékou suivit le chemin et rencontra de nombreux défis et obstacles. Mais il persévéra et travailla dur, et finalement, il atteignit son objectif. Il devint un homme riche et respecté, mais il n'oublia jamais les leçons qu'il avait apprises sur le chemin.

Le conte de Sékou nous enseigne que la vie est pleine de choix et que nous devons choisir soigneusement notre chemin. Il nous montre que le succès et le bonheur ne viennent pas facilement, mais que la persévérance et le travail acharné peuvent nous mener à nos objectifs.

Le proverbe africain dit : "Le chemin que tu choisis détermine ton destin." Il nous encourage à réfléchir soigneusement à nos choix et à prendre des décisions qui nous mèneront vers un avenir meilleur.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 21 novembre 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:30	12:50	16:40	20:08	21:54

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

## DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU TRANSFRONTALIER DU CRIME ORGANISÉ À ALGER

**Un réseau transfrontaliers du crime organisé a été démantelé, dimanche, par les personnels du Service de lutte contre la drogues et les psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.**

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, les personnels du Service de lutte contre la drogues et les psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, ont démantelé, aujourd'hui dimanche 28 juin 2026, un réseau transfrontaliers du crime organisé", précise la même source.

Cette opération qualitative a permis "l'arrestation de (12) narcotrafiquants, et la saisie d'une quantité importante de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux, ainsi que de (2966) comprimés psychotropes, (10) véhicules



touristiques, une motocyclette, une somme d'argent estimée à plus d'un milliard de centimes et des téléphones portables", ajoute le communiqué.

"Cette opération vient s'ajouter aux diverses opérations ayant permis de mettre en échec les tentatives d'introduction et d'écoulement de ces substances toxiques dans notre pays, et dénote du professionnalisme, de la vigilance et de la disponibilité permanente des unités de l'Armée nationale populaire, avec ses diverses composantes, à lutter contre toute forme de criminalité organisée", conclut le communiqué du MDN.

RA

## 62<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SOUTENIR LES VICTIMES DES MINES ANTIPERSONNEL

L'Algérie a organisé, dans le cadre de la 62<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme, qui se tient actuellement à Genève, un événement parallèle sur "le rôle du Conseil des droits de l'homme dans le renforcement du soutien aux victimes des mines antipersonnel".

Cet événement a été organisé conjointement par l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni, l'Autriche, le Mozambique, le Vanuatu, l'Azerbaïdjan, le Pérou, le Liban et la Croatie, avec la participation de plusieurs organisations internationales actives dans la lutte contre les mines et l'assistance aux victimes, notamment le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Service de la lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS) et l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ainsi que des organisations non gouvernementales, comme la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG) et "Global Rights Compliance".

La tenue de cet événement coïncide avec la présentation par le HCDH d'un rapport sur les effets des mines antipersonnel sur la pleine jouissance des droits de l'homme, conformément à la résolution 58/22 du Conseil des droits de l'homme, présentée à l'initiative de



l'Algérie et adoptée à l'unanimité lors de la 58<sup>e</sup> session du Conseil.

L'événement a été ouvert par le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, M. Idris Latreche, qui a mis en avant "le rôle pionnier de l'Algérie, pays ayant souffert de millions de mines héritées de la période coloniale, ainsi que les efforts qu'elle déploie en faveur de l'accompagnement des victimes et de leurs familles, partant de sa conviction

inébranlable que le processus de libération des mines ne se limite pas à l'élimination de la dernière mine, mais s'étend à la garantie d'un soutien global et durable aux victimes et à leur pleine réinsertion dans la société".

Il a également passé en revue "les efforts continus déployés par l'Algérie dans les différents fora internationaux pour sensibiliser aux risques humanitaires liés aux mines antipersonnel et appeler au renforcement de la solidarité

internationale en faveur de leurs victimes".

L'événement a été l'occasion d'échanger les vues sur les moyens de renforcer l'intégration des droits des victimes des mines dans l'action du Conseil des droits de l'homme. Les intervenants ont souligné, à cet effet, la nécessité de placer les victimes au centre des préoccupations de la communauté internationale et au cœur des programmes anti-mines nationaux et internationaux, assurant que "les conséquences des mines antipersonnel ne se limitent pas aux préjudices corporels, mais s'étendent à un large éventail de droits fondamentaux de l'homme", notamment le droit à la vie, à l'éducation, à l'alimentation et à la liberté de circulation, outre leur impact négatif sur le développement durable des communautés affectées".

Cet événement constitue un nouveau jalon dans les efforts soutenus menés par l'Algérie pour renforcer la sensibilisation de la communauté internationale aux dimensions humanitaires des mines antipersonnel, mobiliser le soutien nécessaire en faveur des victimes et promouvoir une approche globale plaçant l'être humain et sa dignité au cœur de l'action anti-mines internationale.

RA

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## RÉUNION SUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU 4<sup>E</sup> OBJECTIF DE LA STRATÉGIE NATIONALE

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a abrité, dimanche à Alger, une réunion de la sous-commission chargée du suivi de la mise en œuvre du quatrième objectif de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, consacrée au "renforcement du rôle et des capacités des dispositifs de contrôle, des autorités chargées de l'application de la loi et de la justice dans la lutte contre la corruption", indique un communiqué de l'Autorité. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de "la finalisation de la série des réunions de coordination relatives au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la cor-

ruption 2023-2027", précise le communiqué. Ont pris part à cette rencontre, l'Inspecteur général du ministère de la Justice, en sa qualité de superviseur de la sous-commission, des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC) et du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), ainsi que des cadres de la HATPLC. Cette réunion "a été dédiée à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des mesures introduites au sein du quatrième objectif au titre de l'année 2025, lequel comprend 11 mesures réparties entre trois objectifs stratégiques majeurs, à savoir le développement des capacités des dispositifs de contrôle et des autorités chargées de l'application de

la loi, le renforcement du rôle de la HATPLC, ainsi que la consolidation de l'indépendance de la justice et de l'intégrité des magistrats". La rencontre a également été "l'occasion d'évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures, de s'enquérir du niveau des défis enregistrés et d'échanger les vues autour des voies et moyens de renforcer la coordination entre les différents organismes concernés, à même de garantir la mise en œuvre du programme d'action pour l'année 2026 et de réaliser les objectifs stratégiques escomptés".

RA